

la brèche

organe bimensuel du
Parti Socialiste Ouvrier (PSO)
section suisse de la IV^e Internationale

Les camionneurs râlent :

POUR QUI ROULENT-ILS ?

Je roule pour vous". L'étiquette autocollante, bien en vue à l'arrière du camion qui vous bouche la route et l'horizon, se lit entre deux nuages de fumée noire qui sort du pot d'échappement. A force de patienter au volant derrière les gros transporteurs routiers, le slogan est devenu populaire. Braves routiers, non ? Ils font des kilomètres pour nous rendre service.

Façon de parler. Le transport des marchandises en augmente la valeur. La banane des pays du Sud, la voiture livrée clé en main au garage le plus proche, les meubles disponibles dans les grands centres commerciaux, sans parler des machines ou des matières premières véhiculées d'une entreprise à l'autre — tout cela se vend "transport compris". Le transport routier, directement livré au destinataire, sans transbordements coûteux, en containers ou par gros camions, jusque dans les coins les plus retirés (l'épicerie du village par exemple) a conquis un marché énorme et hautement intéressant. Un marché où, comme sur tous les marchés, de gros patrons-camionneurs (qui emploient des chauffeurs contraints aux longs horaires et mal payés) font concurrence à de petits patrons-camionneurs. Tout ce beau monde "roule pour vous", mais vous en payez le prix dans chaque orange !

Tout cela paraîtrait encore "normal" si la conquête de ce gigantesque marché n'avait pas été subventionnée par l'Etat pendant des dizaines d'années. Une subvention qui se chiffre en millions, payés par les contribuables. Les millions dépensés pour la construction et l'entretien des routes, les millions que coûtent aujourd'hui la mort des forêts et la pollution atmosphérique, les millions enfin versés aux CFF, privés d'une part importante du transport marchandises et auxquels on n'a laissé que les secteurs déficitaires. Privatisation des profits, socialisation des pertes.

La taxe poids lourds provoque une levée de boucliers. Les patrons-camionneurs n'aiment pas qu'on leur rabote leurs privilèges ! Comme ils ne peuvent contester la taxe, adoptée en votation, ils se plaignent des mesures de rétorsion dont ils seront victimes à l'étranger. Avec la compréhension de bien des députés bourgeois, pour qui leur grève est légitime, vu les "mauvaises décisions" prises. On aura noté ! Mais que signifient ces "mesures de rétorsion" ? Que la concurrence est forte sur le marché des transports et que les routiers ne veulent pas devoir monter leurs prix. Ils réclament donc de l'Etat une subvention à leur commerce. L'empressement du Conseil fédéral à négocier un arrangement montre qu'il est prêt à y répondre, même s'il condamne les actions de blocus des frontières.

La leçon en vaut la peine. Car les travailleurs aussi sont "victimes de la concurrence". Que dirait le Conseil fédéral si les salariés et leurs syndicats réclamaient une subvention pour tous les travailleurs qui n'ont pas 2400 francs de salaire, par exemple, payée par un impôt sur les bénéfices ? Si chaque votation où les intérêts des travailleurs sont bafoués — et elles ne sont pas rares dans ce pays — était suivie d'une action de boycott des syndicats, ceux qui affichent leur "compréhension" pour les routiers seraient les premiers à crier... à la guerre civile !



PLUIES ACIDES :

Après la forêt, les hommes

GREVE DES MINEURS BRITANNIQUES :

POUR UNE SOLIDARITÉ ACTIVE

En mouvement

partir



au

Nicaragua...

POUR MANIFESTER SA SOLIDARITE
POUR TRAVAILLER SUR UN PROJET CONCRET
POUR S'INFORMER AUTREMENT

Pour encourager les départs de volontaire au Nicaragua, le Comité de Solidarité Amérique Centrale et des brigadistes de retour du Nicaragua présentent un ...

TEMOIGNAGE VIVANT

DE LA REALITE NICARAGUAYENNE

MERCREDI 20 FEVRIER A 20^h15

MAISON DU PEUPLE, CHAUDERON, SALLE 4, LAUSANNE

Thèmes abordés:
brigades de la paix
brigades de santé
brigades de production
brigades de solidarité
Illustrés par des
diapos et films vidéo

Tous les détails concrets pour partir

Editeur responsable: J-Ch Deiacréteaz



À PROPSO

Genève:

LARGE FRONT POUR LES SOINS À DOMICILE

En novembre dernier, la section genevoise du PSO annonçait sa volonté de lancer une initiative cantonale "pour les soins à domicile" (voir *La Brèche*, No 331, 1er décembre 1984). Cette initiative vise à améliorer les soins à domicile, notamment pour les personnes âgées souvent déracinées par l'hospitalisation, mais aussi pour tous ceux qui peuvent en avoir besoin: les handicapés, les mères pour qui l'alitement chez soi est problématique faute d'aide à la maison, etc. L'initiative demande que les services existants soient coordonnés dans ces centres médico-sociaux de quartier, facilement accessibles à la population (qui en ignore souvent l'existence). Elle demande aussi des subventions accrues de l'Etat à ces services, pour que les soins à domicile — dont tout le monde parle maintenant — ne soient pas à la seule charge des patients. Cette proposition montre enfin dans quelle direction devrait se développer une politique sociale de la santé publique. Alors que les coûts de la santé sont élevés, soigner à domicile est souvent non seulement plus humain mais aussi moins cher.

Comme nous le faisons toujours, le PSO s'est adressé à toutes les organisations intéressées pour le lancement de cette initiative. Aujourd'hui, un large front participe au comité de soutien: l'Union des syndicats du canton de Genève, la Fédération des syndicats chrétiens du canton de Genève, l'Association des médecins progressistes, le Mouvement populaire des familles, l'Association des vieillards, invalides, veuves et orphelins (AVIVO), le Centre de contact suisses-immigrés, l'Organisation pour la cause des femmes (OFRA), le Dispensaire des femmes, la Fédération des maîtres du Cycle d'orientation (FAMCO), le Parti socialiste genevois, le Parti du Travail et, peut-être, le Parti écologiste genevois.

Ce très large soutien manifeste déjà combien cette initiative répond à un besoin ressenti dans la population. Mais il reste à le démontrer encore par une récolte de signatures efficace et rapide. Le PSO genevois appelle donc toutes les personnes intéressées à s'inscrire aux stands de récolte qui se tiendront durant les votations des vendredi 8 (18-21 heures), samedi 9 (16-19 heures) et dimanche 10 (10-12 heures) mars prochain. Toutes les inscriptions seront les bienvenues! S'adresser à: Parti Socialiste Ouvrier, 22 rue St-Léger 1204, case postale 858, 1211 Genève 3. Téléphone: 022/20 68 02. Merci d'avance de votre soutien!

LES MERES DE LA PLACE DE MAI LANCENT UNE CAMPAGNE POUR LES DISPARUS

Les Mères de la Place de Mai ont commencé jeudi 24 janvier 1985 une campagne sous la consigne "Donne une main aux disparus". La campagne atteindra son point culminant, le 24 mars, à l'occasion du neuvième anniversaire du coup d'Etat qui renversa Isabel Peron, avec une formation d'un gigantesque cordon qui s'étendra du Parlement jusqu'au siège du gouvernement, soit plus d'un kilomètre. Le cordon sera formé par des morceaux de papier sur lesquels seront dessinés les contours des mains des personnes qui démontrent leur solidarité avec les Mères de la Place de Mai. A l'occasion de la conférence de presse, qui annonçait le début de cette action, Madame Hebe Bonafini, présidente des Mères de la Place de Mai, a rappelé les revendications de son mouvement: réapparition des disparus, pas d'amnistie pour les assassins — amnistie qu'est en train de concocter le gouvernement Alfonsín.

En Suisse romande, cette campagne est soutenue par le collectif "Jusqu'à ce qu'on les retrouve", qui organise des manifestations silencieuses le dernier jeudi de chaque mois à Genève, Neuchâtel et Fribourg. Prochain manifestation: 28 février.

Yverdon: SUCCES DE LA CONFERENCE-DEBAT SUR LE NICARAGUA

Soixante personnes ont répondu à l'appel du comité Amérique centrale et des Magasins du Monde les invitant à une soirée d'information concernant le Nicaragua.

La soirée a été introduite par trois exposés très variés de la part de Piotr Hagenjoss, brigadiste pour la paix, d'Alfredo Morabia, médecin, membre du PSO, et d'Anton Gissler, père missionnaire, engagé dans la solidarité.

Le débat qui a suivi a porté sur la situation au Nicaragua et la solidarité en Suisse. Les participants ont apporté une aide financière à un village du nord du Nicaragua attaqué par la "contra". La possibilité de demander un jumelage entre Yverdon et une ville nicaraguayenne a notamment été avancée.

8 mars:

JOURNEE INTERNATIONALE DE LA FEMME

La journée internationale de la femme se fêtera le samedi 9 mars à St. Gall et est organisée par la section locale de l'OFRA.

14h.15: rassemblement devant la gare pour le départ de la manif qui ira jusqu'au séminaire de pédagogie curative où, dès 16h.30, commencera le forum. Les groupes de travail traiteront des thèmes suivants: politique familiale dans le contexte de l'initiative *Droit à la vie*; rationalisation et nouvelles technologies et leurs conséquences pour les femmes; nouveau droit matrimonial; utopie féministe; rapport des femmes nicaraguayennes sur le centre d'informations juridiques des femmes nicaraguayennes à Managua; la prison des jeunes filles de Bellevue; musique; théâtre pour jeunes filles; dispensaire des femmes.

20 heures: fête avec musique et buffet au Grabenhalle (à trois minutes de la gare). Les groupes de travail et la fête sont réservés aux femmes.

La journée de la femme est organisée par l'OFRA et soutenue par les commissions femmes du PSS, PSO, POCH, VPOD, FOBB, SLP.

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Parti Socialiste Ouvrier (PSO) salue le lancement de l'initiative de l'AFLOCA et participera activement à la récolte de signatures. Cette initiative, qui demande l'instauration d'un tribunal des baux, permet de combler une lacune importante. Dans la situation actuelle, les locataires fribourgeois sont parmi ceux qui ont le moins de possibilités de se défendre. Le tribunal des baux leur donnerait la possibilité de recourir à une procédure accélérée et gratuite, équivalente

à celle des prud'hommes en matière de conflit entre employeurs et employés.

L'amélioration qui en découlerait pour les travailleurs n'est pas du goût des milieux de propriétaires. Leurs attaques de ce début d'année contre l'AFLOCA visent à combattre l'initiative. En signant celle-ci massivement, les locataires manifesteront leur volonté de ne pas se laisser faire par des propriétaires plus soucieux de leur porte-monnaie que du bien-être des locataires.

PSO - Fribourg

SOMMAIRE

EDITORIAL

Les camionneurs râlent: pour qui roulent-ils? 1

POLITIQUE

Surveillance des prix: contrôle hypothéqué 3

Votation du 10 mars: bourses en baisse 3

Initiative Droit à la vie: le droit des femmes de choisir (lettre ouverte) 8

Jugement de Zürich: entretien avec Hans Ulrich Jost 8

SOCIAL

Vaud: pour une politique sociale du logement 4

Hôpital de Riaz: le personnel contre l'austérité 4

Capitalisme et crise 4

Grève des garages à Genève: la braise sous la cendre! 5

Genève: non à la progression à froid des impôts 5

DOSSIER

Pluies acides: après la forêt, les hommes 6-7

Dépérissement des forêts: une mort pas naturelle 7

INTERNATIONAL

Action directe et FAR: la répétition du passé? 9

PCF: une crise sans issue 9

GB: luttes sociales et alternatives politiques 10

POLOGNE: le procès show 10

A VOIR

"Le médecin malgré lui" à la Comédie de Genève: le charlatan et le maquignon 11

L'EVENEMENT

AUSCHWITZ: à quoi servaient les camps nazis? 12

abonnez-vous

Abonnements à La Brèche:

Fr.

6 mois, enveloppe ouverte . . . 22,50

une année, env. ouverte . . . 45.-

une année, env. fermée . . . 55.-

une année, étranger (Europe) . 80.-

abonnement de soutien . . . 100.-

Administration:

La Brèche, case postale 858

1211 Genève 3

CCP 10 - 25 669

Rédaction:

La Brèche, 3, rue Chaucrau

1003 Lausanne

Editeur responsable C.A. Udry

Imprimerie CEDIPS, Lausanne

Si nos activités et notre politique vous intéressent: **prenez contact**

Parti Socialiste Ouvrier (PSO) section suisse de la IV^e Internationale

Adresses des sections romandes

Parti socialiste ouvrier (PSO) / La Brèche,

case postale 13, 2500 Bienne 4 032 / 22 95 47

case postale 829, 2301 La Chaux-de-Fonds

case postale 28, 1700 Fribourg 6

case postale 858, 1211 Genève 3, 022 / 20 68 02

3, rue Chaucrau, 1003 Lausanne, 021 / 23 05 91

case postale 82, 1020 Renens VD 1

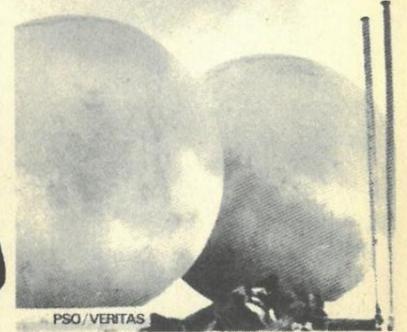
case postale 1532, 2002 Neuchâtel

case postale 485, 1400 Yverdon

Eternit:

POISON ET DOMINATION

Une multinationale de l'amiante



Surveillance des prix :

Le 28 novembre 1982, l'initiative populaire sur la surveillance des prix remporte un large succès en votation. 58% des citoyen(ne)s et 18 cantons et demi-cantons s'expriment en sa faveur. Chose rare, pour la seconde fois depuis la guerre, une initiative est acceptée. Une victoire qui témoigne de la large popularité dont jouit ce thème. Pour le Conseil fédéral et la majorité de droite des Chambres, c'est une baffa. Ceux-ci en effet recommandaient le refus de l'initiative de la Fédération romande des consommatrices et avaient figolé un amour de contreprojet, vague et fort peu contraignant, dans le seul but de torpiller l'initiative, par le fameux piège du double non. Fritz Honegger, le ministre radical de l'économie de l'époque, commentait ainsi le résultat du vote: "Les femmes se sont trop laissées influencer par les promoteurs de l'initiative" et annonçait que l'application de la décision populaire "... ne sera pas chose facile" (La Liberté, 29 novembre 1982) Sur ce dernier point, il savait ce qu'il disait!

Février 1985. Le Conseil national entame la discussion de la loi sur la surveillance des prix. Le projet du Conseil fédéral est censé traduire fidèlement le vote populaire de 1982. Autrement dit: une surveillance des prix permanent s'appliquant aux biens et services offerts par des entreprises dominant le marché. Le mandat constitutionnel ainsi défini est relativement clair. Trop clair pour certains! Avant

Contrôle hypothéqué

même les débats parlementaires, une énorme bataille de coulisse s'enclenche pour en édulcorer au maximum le contenu. Du reste, le Conseil fédéral s'en fait l'écho en présentant le projet: "Il faut éviter en l'occurrence d'enlever à nos entreprises le goût du risque en les privant des possibilités de réaliser un bénéfice suffisant." (Message du Conseil fédéral, 30 mai 1984, p. 793) Il reconnaît en outre que les milieux bancaires et les "organismes de faite de l'économie" se sont violemment opposés à "l'inclusion du marché des capitaux dans le champ d'application" de la loi, "même si on limitait cette surveillance à l'intérêt hypothécaire..." (Ibid., p. 786)

L'affaire est simple. D'accord avec un contrôle des prix — puisque le peuple l'a imposé — mais ne touchons pas à l'essentiel: le secteur bancaire, notamment l'intérêt hypothécaire dont les fluctuations influent sur les loyers. Toujours vers le haut d'ailleurs: votre loyer a-t-il déjà baissé quand le taux hypothécaire baisse? Pourtant le Conseil fédéral a maintenu dans son projet l'inclusion du crédit car: "Ainsi est créée la condition préalable dont dépend la surveillance dans le domaine bancaire du taux de l'intérêt" (Ibid., p. 808) Le Conseil fédéral ne peut éviter de respecter quelque peu la volonté populaire! La démocratie accorde le même poids politique à tout un chacun, comme vous l'expliquerait le premier prof d'instruction civique venu.

Eh bien non! Certains jouissent d'un "poids démocratique" bien plus considérable que vous et moi. La majorité de droite du Parlement est là pour les servir. Qu'on en juge! Par 90 voix contre 79, le Conseil national a exclu de la surveillance des prix les crédits, terme qui désigne les taux d'intérêt et, en particulier, les taux hypothécaires. Les banques échappent donc aux "rigueurs de la loi" comme si elles ne représentaient pas un des secteurs les plus influents de notre économie. Aux locataires de payer la note lorsque les taux hypothécaires suivront le libre jeu du marché. Cette décision est tellement scandaleuse et contraire aux promesses faites lors du vote que la Fédération romande des consommatrices évoque la possibilité de lancer un référendum contre la loi.

Il paraît que les chefs de département d'Instruction publique se sont réunis en vitesse. On va changer les manuels scolaires. Le terme de "volonté populaire", inutile héritage du siècle dernier, sera remplacé par "droit de doléance soumis à l'agrément des banques"...

P. Girardet



La future université des jeunes loups

Votation du 10 mars :

BOURSES EN BAISSE

Depuis que Julius Binder (conseiller aux Etats argovien) a déposé une motion au Parlement en décembre 1971 pour une nouvelle répartition des tâches entre la Confédération et les cantons, on assiste, sous prétexte de vivifier le fédéralisme, à un transfert des charges financières. Cheval de bataille de la droite dans sa croisade pour le "moins d'Etat", ce transfert se fait évidemment d'abord au détriment des dépenses sociales. Le premier paquet de cette nouvelle répartition, voté le 10 mars prochain, propose entre autres la suppression des subventions fédérales aux bourses de formation. En pleine année de la jeunesse, on ne saurait imaginer intention plus délicate.

N'en déplaise à la droite radicale et démocrate-chrétienne, cette mesure est loin d'être anodine. En 1983, 58 000 jeunes gens et jeunes filles ont reçu en moyenne 300 francs par mois pour leurs bourses d'étude. Parmi eux, ont compte 12 000 étudiant(e)s universitaires et 37 000 apprenti(e)s ou élèves d'écoles techniques ou commerciales. Le montant total des bourses a atteint, toujours en 1983, 187 millions de francs, dont plus du tiers payé par la Confédération. C'est ce dernier tiers, soit 70 millions de francs, que le Conseil fédéral et la majorité de droite des Chambres veulent supprimer. Des bourgeois, dont le cordon de la bourse leur comprime moins le cerveau, s'inquiètent même de cette politique. C'est le cas du radical J.-P. Bonny, ancien directeur de l'OFIAMT. Il comprend que de telles restrictions ne peuvent qu'avoir des effets négatifs sur le niveau de formation moyen. Ce n'est point un souci d'égalité qui les pousse. C'est une façon différente de comprendre les intérêts à moyen terme de la bourgeoisie.

Vers un numerus clausus économique

Les subventions fédérales couvrent entre 20 et 60 o/o des dépenses "boursières" cantonales (voir tableau). Déjà maintenant, les inégalités entre cantons riches et pauvres sont frappantes. Ainsi le canton de Fribourg verse pour les étudiants une bourse moyenne de 1 500 francs par an, alors que le montant genevois moyen s'élève à 4 500. Avec la suppression de l'aide fédérale, ce genre d'inégalités ne peuvent que croître.

Inégalité aussi en fonction de l'origine sociale. La part des fils/filles de familles salariées modestes avoisine 10 o/o des effectifs des hautes écoles, ceci est sans rapport avec leur importance dans la population active. Ce sont eux justement les premiers bénéficiaires des bourses d'étude. Supprimer les subventions, c'est miner encore plus le droit à la possibilité égale d'accéder à une formation; c'est encore fermer plus l'accès aux grandes écoles pour ceux qui ne sont pas nés privilégiés. Finis les beaux discours sur la démocratisation des études qui reflétaient les besoins de la croissance économique. Aujourd'hui, on est en crise.

Des promesses vagues

Le Conseil fédéral a bien sûr promis que la suppression des subsides sera intégralement compensée par les cantons. On sait ce qu'il faut penser de ces promesses avant une votation (voir la colonne ci-contre). Sur treize cantons interrogés à cet égard, huit seulement sont d'accord de remplacer la suppression des subventions fédérales sans restrictions. Alfred Donath, vice-recteur de l'Université de Genève, rappelle du reste que le canton du Jura "...a déjà annoncé que sans subventions fédérales, il remplacerait les bourses par des prêts. A la fin de sa formation le jeune se retrouverait ainsi avec 50 000 francs de dettes. Un peu dissuasif..." (Le Matin, 21 janvier 1985). A l'heure où la politique d'austérité est à l'ordre du jour tant sur le plan fédéral que cantonal, personne ne peut garantir que les cantons seront en mesure de combler ce manque à gagner. Il est donc

N°	Cantons
20	ZH, ZG, BS, GE
22	BL
29	SH
37	AG
38	NW
40	VD
44	TG
45	GL, SG
49	TI
51	BE, AR
53	SO, GR
58	LU
59	SZ
60	UR, OW, FR, AI, NE, VS, JU

La part fédérale (en pourcent) du financement des bourses de formation.

probable qu'un certain nombre d'entre eux abaisseront le montant des bourses ou introduiront le système des prêts. Quant à l'amélioration de la péréquation financière intercantonale devant permettre aux cantons financièrement faibles de surmonter leurs difficultés en cas de disparition de l'aide fédérale, elle reste du domaine de l'hypothèse.

Et les apprentis ?

Tout ce qui concerne les étudiant(e)s concerne à plus forte raison les apprenti(e)s. Ils sont beaucoup plus nombreux que les étudiant(e)s à toucher des bourses. Lorsque des politiciens bourgeois, pour favoriser les cerveaux, s'opposent à la suppression de l'aide fédérale, ils ne disent rien sur la formation professionnelle. Or pour les apprenti(e)s, l'état du marché du travail est déterminant. Ils ne peuvent suivre une formation professionnelle que si un patron les engage. Le refus de la suppression des subsides aux bourses est une réponse partielle à ce problème. La création d'ateliers publics d'apprentissage (comme le propose notre initiative), fournissant une formation de qualité, représente une contribution indispensable à ce sujet. Gageons que les Bonny et consort ne prendront pas la tête du comité de soutien à notre initiative!

P. Girardet

Pour une politique sociale du logement!

Au cours de sa session de février, le Grand Conseil vaudois devra débattre d'un projet de loi destiné à remplacer le décret du 5 décembre 1962 qui régleme actuellement les démolitions et les transformations des maisons d'habitation. Alors que la crise du logement sévit durement dans l'ensemble du canton, que les démolitions et les rénovations luxueuses se multiplient dans le centre des villes et que se répand la pratique scandaleuse des congés-vente, la nouvelle loi soumise au Grand conseil est totalement insuffisante. Le Parti socialiste ouvrier (PSO) et Alternative démocratique (AD) ont donc décidé de proposer une politique du logement alternative à celle défendue par le Conseil d'Etat. Ils invitent à la mise sur pied d'un rassemblement pour une politique sociale du logement dans le but de lancer deux initiatives cantonales destinées à protéger les locataires contre les pratiques spéculatives des promoteurs.

Aujourd'hui, trouver un logement dont le loyer soit supportable est certainement un des principaux problèmes auxquels sont confrontés quotidiennement les familles au revenu modeste, les jeunes et les personnes âgées. La crise du logement est en effet totale. L'exemple de Vevey où, en septembre de l'année passée, il n'y avait que onze logements vacants (dont deux à vendre!) est tout à fait significatif à cet égard.

Dans une telle situation, les promoteurs immobiliers s'en donnent à cœur joie: démolition des vieux appartements bon marché, rénovations luxueuses s'accompagnant de hausses de loyer pouvant atteindre 200 voire 600%, développement de la pratique scandaleuse des congés-vente.

Malgré le décret du 5 décembre 1962 qui donnait aux autorités quelques possibilités de restreindre les appétits des spéculateurs, l'attitude de celles-ci s'est largement

résumée, jusqu'à aujourd'hui, à les laisser faire quand elles ne les encourageaient pas dans leurs projets, en dehors de toutes considérations sociales. Le très libéral Maurice Meylan, conseiller municipal de Lausanne, n'a-t-il pas déclaré au cours d'un récent débat que les personnes qui auraient des difficultés à payer leur loyer n'avaient qu'à s'adresser à l'assistance publique?

Or le projet de loi soumis aujourd'hui au Grand conseil ne tend finalement qu'à entériner la pratique actuelle, ne soumettant par exemple à aucune autorisation la vente d'appartements précédemment loués et ne mettant aucune entrave réelle à la démolition d'appartements bon marché. Une telle loi est donc tout à fait inacceptable.

Deux initiatives pour un objectif

Dans cette situation, il est nécessaire d'affirmer une autre politique

du logement. C'est pourquoi le PSO et AD ont décidé de proposer deux initiatives:

- une initiative constitutionnelle fixant le principe général que tout doit être fait pour maintenir un marché du logement quantitativement suffisant, stable, offrant des logements de qualité et à des loyers que la population, y compris ceux dont les revenus sont modestes, soit en mesure de payer. Il s'agit ainsi de créer les bases constitutionnelles pour une véritable politique sociale du logement;

- une initiative législative portant principalement sur les problèmes des démolitions, des rénovations et des ventes d'appartements. Une telle initiative, s'inspirant de la législation actuellement en vigueur à Genève, viserait les buts suivants: préserver l'habitat existant en **restreignant les possibilités de démolir, de transformer ou de rénover les maisons d'habitation; encourager la rénovation légère des logements avec maintien des loyers à un niveau en rapport avec les revenus de la majorité des locataires; limiter de manière très restrictive les possibilités de vente des logements précédemment loués; donner aux locataires la possibilité de recourir contre les décisions qui seraient prises en vertu de cette loi. Actuellement seuls les promoteurs disposent de cette possibilité de recours!**

Pour le lancement de ces deux initiatives, le Parti socialiste ouvrier et Alternative démocratique invitent toutes les associations, organisations, partis et syndicats intéressés à la formation d'un rassemble-



Le quartier du Flon.

ment pour une politique sociale du logement. Face à la nouvelle loi vaudoise sur le logement, qui risque bien de laisser les mains totalement libres aux promoteurs, un tel ras-

semblement est indispensable pour promouvoir une réelle politique sociale du logement.

J. Fleury

* CAPITALISME ET CRISE *

LES BONBONS DES BANQUES

"On vous promet d'être sages". Comme un enfant pris pour la centième fois la main dans le cornet à bonbons que maman a caché dans l'armoire, les banquiers suisses ont pleuré, juré et promis qu'on ne les y reprendrait plus. "Nous n'accepterons plus d'argent sale", disaient-ils avant la votation sur les banques. Et pour preuve de leur future bonne conduite, ils se sont engagés à respecter une "convention de diligence", une sorte d'accord à l'amiable, signé entre eux et par eux, donné en exemple pour calmer le public. Or jeudi 7 février, la First National Bank de Boston a été condamnée pour 1163 transactions de devises, réalisées sans respecter les prescriptions entre 1980 et 1984, et qui portent sur 1,22

milliards de dollars (environ 3 milliards de francs suisses). L'enquête a été menée par les services américains spécialisés dans la lutte contre le crime organisé, le commerce de drogue en particulier, et révèle que ces milliards ont été transférés (la plupart du temps en liasses de billets par vol Swissair) dans neuf banques étrangères (*Neue Zürcher Zeitung*, 11 février 85). Parmi ces neuf banques, on retrouve les "trois sœurs": Union de Banques Suisses, Société de Banque Suisse et Crédit Suisse, plus la Banque Leu. Vilains garnements? L'argent sale, c'est comme les bonbons: tant que le marché en offre, on a beau promettre... Les gages de bonne conduite n'ont jamais empêché les caries!

Burke

Hôpital de Riaz:

LE PERSONNEL CONTRE L'AUSTÉRITÉ

Dans le canton de Fribourg, Riaz est connu pour son hôpital. Il s'agit d'un petit établissement régional, celui du district de la Gruyère. Récemment, le Conseil d'Etat a décidé de l'amputer d'un crédit d'un demi-million. La réaction du personnel, emmené par son syndicat, a été aussi massive que rapide.

Mais revenons un peu en arrière. A l'hôpital de Riaz, le personnel est en quelque sorte associé aux grandes options budgétaires de l'établissement. C'est ainsi qu'il a participé à la calculation des dotations en personnel pour l'année 1985. S'en tenant à un strict minimum, il en est arrivé à revendiquer la création de 11,5 postes supplémentaires, qui ont été inscrits au budget.

Le coup de bistouri du Conseil d'Etat

Mais le gouvernement cantonal ne l'entendait pas de cette oreille. Il a biffé 7,5 des 11,5 postes demandés et s'en est également pris à des dépenses concernant les équipements hôtelier et administratif! Au total, 505 000 francs d'économies.

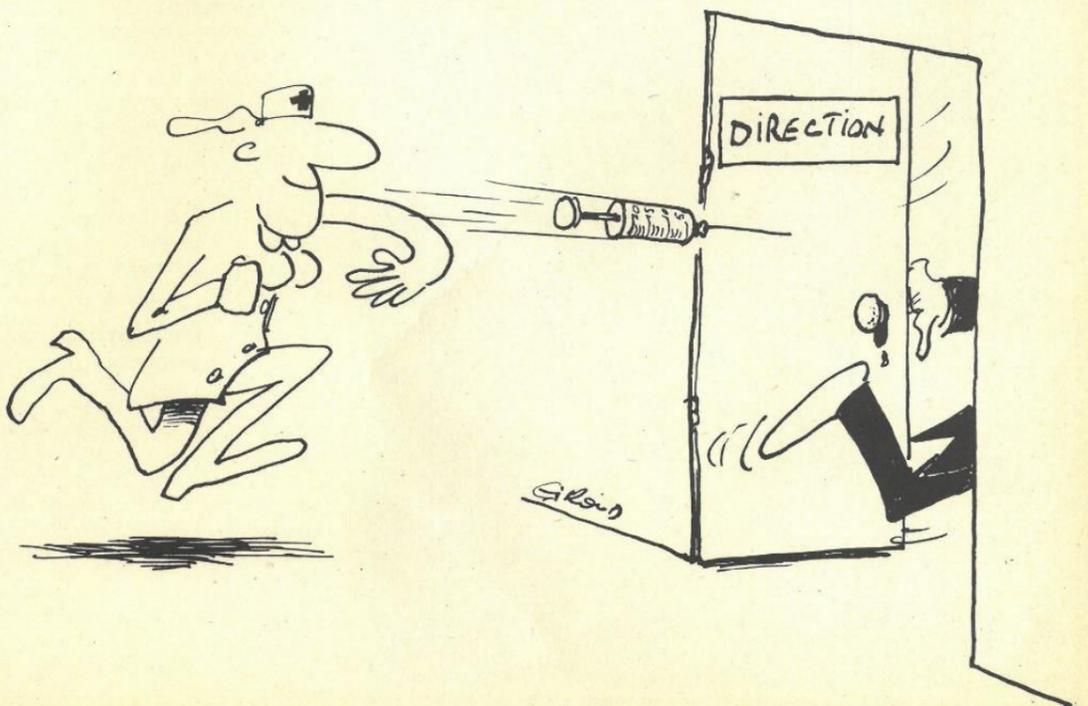
On relèvera au passage l'utilité des deux conseillers d'Etat socialis-

tes dans ce gouvernement, eux qui dirigent précisément les départements de la santé et des finances!

La réaction du personnel

Sitôt la coupe sombre connue, la section syndicale de la CRT (Confédération romande du Travail) a lancé une pétition pour demander son annulation. En peu de temps, 207 employé(e)s sur les 240 que compte l'établissement l'ont signée. C'est, compte tenu du personnel en congé, un succès total. Il montre à quel point les hospitaliers sont sensibles à leurs conditions de travail et à la qualité des soins. Des actions ultérieures - on a parlé de manifestation, voire de débrayage - ne sont pas exclues si le Conseil d'Etat fait la sourde oreille aux pétitionnaires.

Jacques Eschmann



Grève des garages genevois :

LA BRAISE SOUS LA CENDRE



Interfoto

La grève des garages a duré presque quatre jours. Chaque matin un piquet devant une nouvelle entreprise. Chaque jour, deux assemblées (matin et après-midi). Un courage, un enthousiasme et une détermination remarquables des militants syndicaux. En bout de course, les patrons reculent. "Ils ont plié!", disaient les travailleurs rassemblés à l'annonce des résultats de la séance de conciliation. Mais voyons ici les leçons essentielles de cette lutte exemplaire.

Les enjeux de la grève

Depuis avril 1984, les syndicats des garages genevois (FTMH, mais aussi FCTA et FCOM¹) négocient le renouvellement de la Convention collective cantonale. Les points de litige essentiels : 1. les 40 heures en 1986 (les patrons proposent 1988). 2. L'indexation des salaires : 30 francs pour tous pour 1% d'accroissement du coût de la vie dès 1985 (35 francs dès 1986), les patrons proposent 26 francs en 1985 et 29 francs en 1989. 3. La reconnaissance des droits syndicaux dans l'entreprise et une meilleure protection contre les licenciements. 4. La contribution de solidarité des non-syndiqués².

Les revendications syndicales impliquent, pour les entreprises, une hausse des coûts inférieurs à 1% par an. Pourtant, l'association patronale se montre particulièrement dure. Elle refuse d'entrer en matière sur l'essentiel du cahier des revendications.

L'ordre de grève

C'est dans ces conditions que la FTMH, la FCTA et la FCOM décident ensemble de lancer un ordre de grève (voir ci-contre). Lundi matin 4 février, le travail ne reprend pas à *Acacias Motor* (agence Talbot). En fin de matinée, les travailleurs de *Citroën* posent les outils. Mardi matin, c'est au tour de *FIAT*, puis de *Rolls Royce*. Mercredi, le mouvement fait "tache d'huile" : c'est *Mazda*, *FIAT-Meyrin*, *Auto-Carrefour* et *Renault*. Enfin, jeudi matin, ce sont près de 200 militants qui se retrouvent au piquet devant *Emile Frey*, dont le patron a annoncé qu'il ne céderait pas à la pression syndicale. Impressionnant ! Les chefs font ouvrir toutes les baies vitrées pour déborder le piquet. Le garage est totalement encerclé par les syndicalistes... Le patron fait appel à la police. Le jour même, l'association patronale recule.

Les négociations sont réouvertes et la grève est suspendue. En position de force, les syndicats fixent un délai au 22 février pour aboutir

à un accord acceptable. Personne n'en doute : la grève a payé. Reste, bien sûr, à transformer l'essai. C'est la première grève des garages genevois depuis 1947 !

Un mouvement longuement préparé !

Lors du précédent renouvellement de la Convention déjà, les travailleurs avaient montré les dents. On s'était préparé à la grève. Un comité de soutien avait même été constitué, auquel le PSO avait participé. In extremis, l'accord avait été trouvé. C'est donc un groupe syndical actif et mobilisé qui abordait, à la fin de l'année dernière, la négociation du nouveau contrat.

De même, la FTMH-Genève et la FCOM, dont les militants ont toujours voté contre la paix du travail absolue, ont pu faire la démonstration pratique qu'il est possible de se battre pour obtenir un meilleur contrat collectif. L'appel des syndicats a été entendu.

Une unité réjouissante

La lutte des garages a suscité une vague de sympathie très large parmi les travailleurs du canton. Un front syndical uni s'est rapidement constitué. Aux piquets du matin, on trouvait des militants de plusieurs fédérations. Le SLP (Syndicat du Livre et du Papier) a pro-

LES GARAGES À GENÈVE

1500 travailleurs (dont environ 800 dans les 30 principales entreprises). Malgré des conditions assez dures pour certaines catégories de salariés (49h.30 par semaine pour les pompistes, 45h.30 pour les servicemen), des acquis supérieurs au reste de la Suisse (13ème mois plein, 42 heures pour la majorité, salaires minima, compensation automatique jusqu'à 4%). Une branche économique florissante depuis les années soixante, même si les patrons se plaignent d'un recul des ventes de 1% en 1984 (pour la première fois depuis longtemps).

posé à la FTMH d'organiser une collecte de soutien. A l'assemblée

des travailleurs du jeudi 7 février, les messages de solidarité de la FOBB et du PSO ont été lus par J.-P. Thorel (secrétaire FTMH).

Cet exemple doit être médité par l'ensemble du mouvement syndical — notamment par les membres de la FTMH au niveau national !

J. Borgeaud

1. Fédération des travailleurs de la métallurgie et de l'horlogerie (FTMH), Fédération des travailleurs du commerce, des transports et de l'alimentation (FCTA), Fédération chrétienne des ouvriers sur métaux (FCOM).

2. Il s'agit d'un prélèvement de 1% du salaire des non-syndiqués, effectué par le patron (!) et versé à un fonds paritaire. Instituée dans la métallurgie, cette "contribution de solidarité" est critiquée par certains travailleurs, à juste titre à notre avis.

Vous avez dit "paix du travail" ?

Le préambule de la convention des garages signée en 1981 stipule : "La présente convention... confirme la bonne entente qui règne entre les maisons et leur personnel et le désir de sincère collaboration qui anime les parties signataires."

Jugeons-en :

— L'Association patronale des garages refuse d'entrer en matière sur le cahier de revendications des travailleurs.

— La FTMH, la FCOM et la FCTA signent en commun un ordre de grève et organisent la mobilisation générale. Le "Groupement des Frontaliers de l'Ain et de Haute-Savoie" s'associe au mouvement par tract : "... vous ne risquez rien de plus que les autres travailleurs à faire grève... La grève n'est pas interdite en Suisse... Le Groupement des frontaliers vous appelle à suivre les mots d'ordre du syndicat..." Le cartel syndical cantonal fait cause commune avec les syndicats de la branche.

— Montrant leur vrai visage, les patrons partent en guerre. Mazda envoie une lettre de licenciement aux grévistes (elle sera retirée jeudi). Emile Frey appelle la police au piquet de grève du jeudi matin...

Il faudrait donc rajouter une conclusion à cette convention : "la grève des garages de février 1985 confirme l'opposition fondamentale entre les intérêts des travailleurs et ceux des patrons ainsi que la mauvaise foi, la brutalité et la bargne de ces derniers."

INDUSTRIE AUTOMOBILE

ordre de grève

Le contrat collectif a été dénoncé pour le 31 décembre 1984. Les négociations n'ont pas abouti à ce jour.

Pour contraindre le patronat à ouvrir des négociations sérieuses en vue d'obtenir un bon contrat collectif consacrant la dignité des travailleurs, la FTMH se voit dans l'obligation de donner un ordre de grève.

Cette grève sera levée dès qu'un accord sera trouvé. Cet accord devra contenir l'engagement des patrons de n'exercer aucune représaille.

Les travailleurs en grève seront indemnisés pour les salaires perdus selon les règles applicables dans ce cas.

Travailleurs, soyez solidaires !

Pour la FCOM
Jean BLANCHARD

Pour la FCTA
Ed. NIKLAUS

Pour la FTMH
J.P. THOREL

Genève :

NON À LA PROGRESSION A FROID DES IMPÔTS

Fin novembre 1984, le Parti du Travail (PdT) genevois annonçait le lancement d'une initiative fiscale, intitulée "Halte à la hausse automatique des impôts", qui visait à indexer les barèmes fiscaux pour lutter contre la progression à froid. Certaines formulations laissaient penser qu'il s'agissait encore d'un projet, soumis à discussion et susceptible d'être modifié.

C'est pourquoi, dans la "Lettre du PSO" (Genève) du mois de décembre, nous avons émis un certain nombre de critiques, qu'on peut résumer comme suit : l'indexation des barèmes fiscaux va entraîner un blocage, en termes réels, des rentrées fiscales, et donc donner un argument supplémentaire, de taille, aux partisans du "moins d'Etat" pour tailler dans les subventions (qui souvent augmentent plus vite que le coût de la vie), refuser les améliorations des services publics et s'opposer aux revendications des fonctionnaires. Ces problèmes risquent, en outre, de conduire à une division des forces de la gauche syndicale et politique, alors qu'unies elles pourraient gagner sur ce terrain. Nos propositions, en conclusion, que le PdT soumette son initiative à un large débat dans la gauche, et qu'il la complète par des dispositions qui taxent la richesse.

Aujourd'hui, le Parti du Travail lance, seul, son initiative, sans rien y avoir changé. Nous maintenons nos critiques et devons y ajouter notre regret face au manque de volonté unitaire du PdT, qui risque de peser négativement, principale-

ment au moment de la votation. Il faut en effet rappeler qu'en 1981, une première initiative fiscale du PdT avait échoué de peu face à un contre-projet du Conseil d'Etat, et que le mot d'ordre ambigu du Parti socialiste, qui soutenait les deux propositions, n'y était pas pour rien.

Cependant, l'abolition de la progression à froid, qui frappe durement les salariés et aggrave chaque année l'injustice fiscale, est une revendication justifiée. C'est pourquoi nous avons décidé de soutenir l'initiative.

Un succès en votation ne serait évidemment qu'une victoire partielle, et une attaque renforcée contre les dépenses sociales, un risque bien réel. Cela ne fait que souligner la nécessité urgente d'une bataille de l'ensemble des organisations progressistes pour une réforme d'ensemble de la fiscalité en faveur des travailleurs, notamment par une taxation accrue de la richesse, des hauts revenus, des holdings, etc. et pour la défense des services sociaux.

Correspondant

Alarme dans la zone industrielle de la Ruhr (RFA) :

Le smog tue, lentement mais sûrement

Vendredi 18 janvier 1985. Pour la première fois dans l'histoire de la République fédérale d'Allemagne (RFA), le gouvernement de Rhénanie-Westfalie, le Land où se concentre la zone industrielle de la Ruhr, a dû déclencher l'alarme maximale contre le smog: le trafic automobile privé était interdit et 130 entreprises ont dû limiter leur production.

Au cours de l'hiver 1952/53 à Londres, 4000 personnes sont mortes en trois jours de smog. 8000 autres dans les semaines suivantes. En décembre 1962, la Ruhr enregistrait le taux de dioxyde de soufre dans l'air le plus élevé qu'elle ait connu — cinq milligrammes par mètre cube d'air. Selon les estimations des médecins, 156 personnes en sont mortes. Le smog ne date donc pas d'aujourd'hui. Mais l'alerte, elle, est nouvelle.

La crise écologique de la Ruhr devient une véritable catastrophe. Mais le smog n'étouffe pas seulement la Ruhr. Bien d'autres régions d'Allemagne fédérale — que les autorités l'aient reconnu ou non — ont atteint la cote d'alerte dans ces jours de janvier.

Les cotes d'alerte ont changé

Entre le 16 et le 21 janvier, une "inversion" atmosphérique, faible en courants d'air, a révélé à des millions d'Allemands le poison qu'ils ingurgitent tous les jours, à des doses concentrées. On mesurait à Cassel, le 16 janvier, un taux maximum de 0,92 milligrammes (mg.) de dioxyde de soufre par mètre cube d'air — un taux qui déclenche le premier degré d'alarme (alarme I) dans le Hesse. Or dans la nuit suivante justement, les nouvelles cotes d'alerte entraient en vigueur en Rhénanie-Westfalie. La cote d'alarme I, établie à 0,8 mg. dans le Hesse, à Berlin et ailleurs, était abaissée à 0,6 mg. La cote d'alarme III — la plus élevée — était abaissée de 2,4 mg. à 1,7 mg. La concentration de dioxyde de soufre et de poussière en suspension fixant la cote d'alarme I était désormais fixée à 1,1 mg.

QU'EST-CE QUE LE SMOG ?

Le smog est une nappe de brumes viciées et toxiques qui se forme sur les grandes concentrations urbaines et industrielles et ne se déplace pas si l'air ne circule pas. On en distingue deux sortes, comme le blé : celui d'hiver, provoqué par le mélange de dioxyde de soufre et de poussières, et celui d'été, appelé smog photochimique, produit par des monoxydes de carbone et d'azote ainsi que des substances carboniques sous l'effet du soleil. Le premier a tué à Londres, le second a frappé à Los Angeles.

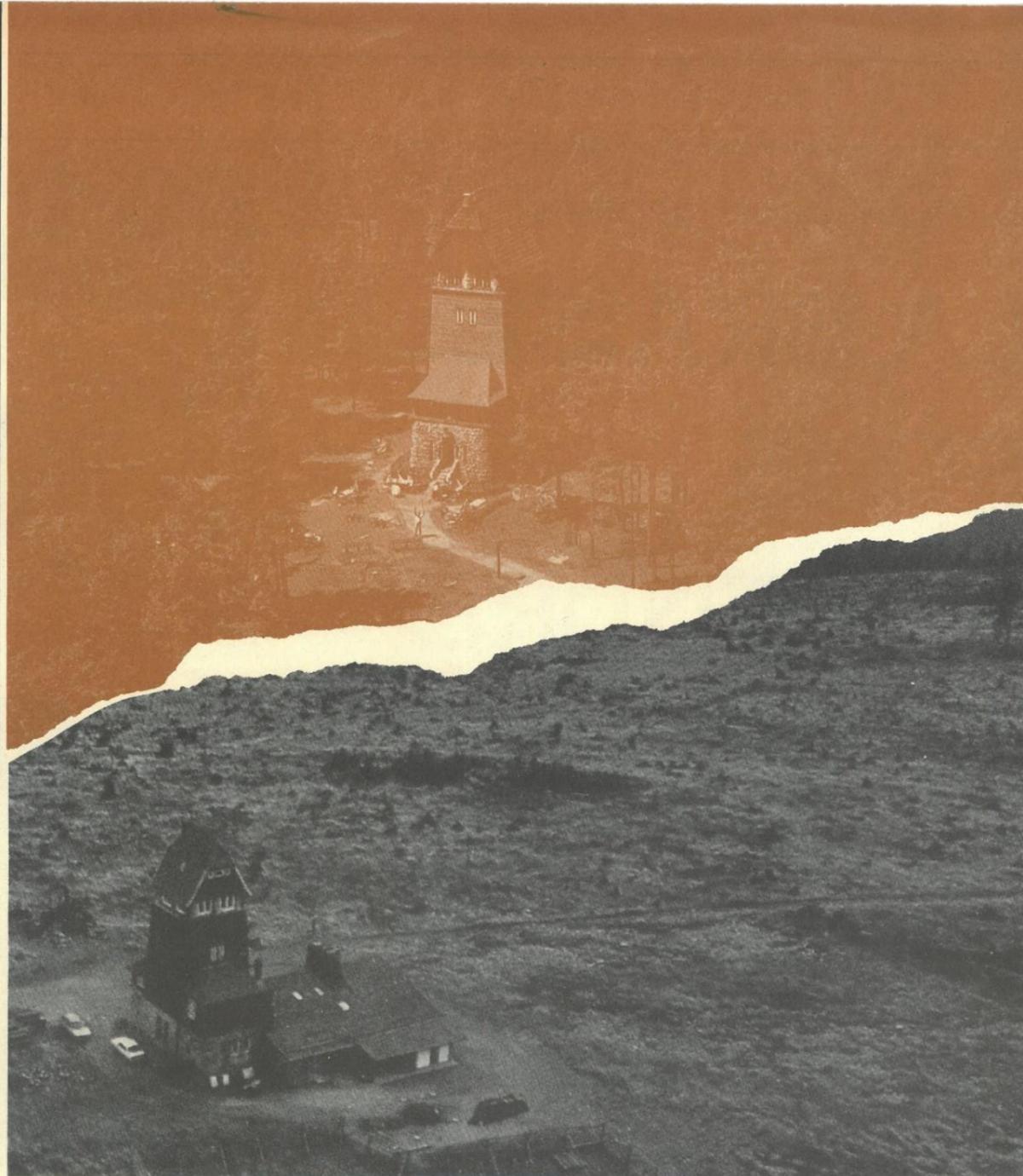
A l'origine toujours : les émanations industrielles (pétrole, mazout à forte teneur de soufre, etc.), les gaz d'échappement des voitures et les émanations de chauffage au mazout.

Au courant de cette nuit précisément, ces taux étaient dépassés dans toute la Ruhr. Le gouvernement du Land déclencha l'alarme I et forma un cabinet de crise. Vers midi déjà, la cote d'alarme II était dépassée (1,4 mg. de dioxyde de soufre et de poussières mélangées). On ne pouvait plus se contenter de lancer des appels. Dans toute la Ruhr, à l'ouest d'abord, à l'est ensuite, la circulation automobile privée était interdite entre 6 et 10 heures le matin, entre 15 et 20 heures l'après-midi. Les centrales énergétiques et l'industrie avaient l'ordre de passer à du charbon ou du pétrole à faible teneur de soufre. Après d'interminables consultations, les autorités se voyaient contraintes, dans l'après-midi du vendredi, de déclencher l'alarme III dans la Ruhr occidentale. Elle ne fut levée que dans la matinée du samedi.

Il n'y a pas que la Ruhr

Mais l'air n'était pas vicié dans le seul bassin de la Ruhr. Berlin était placé, pour la troisième fois de l'année, sous l'alarme I. Si les nouvelles normes appliquées en Rhénanie-Westfalie l'avaient été à Berlin et dans le Hesse, l'alarme II aurait été atteinte. Même chose pour Francfort et Darmstadt. A Cologne et Düsseldorf, l'alarme I était atteinte le 17 janvier, mais ces villes n'ont pas de plan d'alerte contre le smog.

Entre le vendredi et le samedi, des villes de la Ruhr, comme Duisbourg, Mülheim, Essen, Oberhausen et Bottrop ont été fermées, pendant 18 heures, au trafic automobile privé. Des dizaines de milliers de salariés ont subi la misère des transports publics régionaux dans la région modelée, depuis des décennies, aux impératifs de la circulation automobile : des heures de transport pour aller au travail, des changements de ligne répétés — beaucoup ont pris le taxi. Les trusts tout-puissants du bassin de la Ruhr ont dû limiter



Avant et... après les pluies acides.

Pluies acides :

APRÈS LA FORÊT, LES HOMMES

Le Parlement a consacré, il y a quelques semaines, trois jours de débat à la mort des forêts et aux moyens de l'éviter. Comme le montrent les quatre articles qui constituent ce dossier et l'exemple récent de l'alerte au smog en Allemagne fédérale, la pollution atmosphérique n'est pas une fatalité inévitable — la rançon du progrès — mais bien une conséquence du système capitaliste à la recherche du profit privé. Pour apporter un début de solution à ce problème, il faudra bien plus qu'une session spéciale des Chambres fédérales.

leur production. 130 entreprises, recensées par les arrêtés fédéraux de protection de l'air, ont été touchées. Le trust Thyssen (sidérurgie) affirme avoir fermé quatre hauts fourneaux et réduit de moitié les capacités de six autres et prétend avoir "perdu" ainsi 7500 tonnes d'acier.

Dès qu'un vent favorable s'est mis à souffler, les 19 et 20 janvier, dégageant la nappe de brumes viciées, les cheminées se sont remises à fumer et le trafic automobile a reconquis les villes. La police tire le bilan de cet "exercice de crise" bienvenu : vingt infractions ont été punies de 80 DM d'amende chacune dans la zone interdite au trafic de Duisbourg, tandis qu'à Essen par exemple, au cours des 18 heures d'alarme, 10 000 demandes de dérogation ont été déposées et 3000 accordées. L'industrie se plaint des millions qu'elle a perdus et se prépare déjà activement à attribuer à la concurrence les pertes provoquées par le smog. Le directeur de l'entreprise métallurgique Berzelius à Duisbourg notamment : il a fait un tour dans l'est de la Ruhr et, là-bas, "ils ont arrêté les machines trop tard".

L'industrie manque de morts

Le directeur de la Chambre du commerce et de l'industrie de Basse-Rhénanie, Pieper, a critiqué la "précipitation" du gouvernement de Rhénanie-Westfalie. Le responsable pour la protection de l'environnement de Thyssen a protesté contre les mesures prises : prévues jadis pour les seuls cas de catastrophe, elles ont été introduites alors que la situation sanitaire de la population n'avait rien de catastrophique.

En clair : il fallait d'abord qu'il y ait des morts ! Le gouvernement de Rhénanie-Westfalie, social-démocrate, est ébranlé par ces critiques de la grande industrie. Le ministre de la santé, Farthmann, qui a hésité des heures à déclencher l'alarme III le vendredi alors que les cotes étaient atteintes, défend les nouvelles normes en vigueur non comme une nécessité, mais comme le résultat d'un accord entre les ministres des Länder, passé en novembre dernier (les nouvelles normes doivent entrer en vigueur en février dans le Hesse).

Le smog ne date pas d'aujourd'hui

Ce débat sur les normes montre que ce n'est pas le smog qui est nouveau, mais les cotes d'alarme. En décembre 1962, on avait mesuré 5 mg. par mètre cube d'air dans certaines zones de la Ruhr. Il y avait eu 156 morts de plus qu'à la même période de l'année précédente. La Rhénanie-Westfalie attendit néanmoins encore trois ans pour mettre sur pied un service d'alerte contre le smog. Lorsque les cotes sont dépassées, l'alarme n'est cependant pas déclenchée si les météorologues ne redoutent pas une "inversion" atmosphérique. C'est ainsi qu'après la première alarme dans le bassin de la Ruhr (le 17 janvier 1979, l'alarme I fut déclenchée à l'ancienne cote de 0,8 mg.), le taux maximal fut encore atteint neuf fois dans l'année et quatre fois l'année suivante (1980) sans que l'alarme ait été décrétée !

Ces cotes ont d'ailleurs un caractère relativement arbitraire. A Cassel par exemple, la concentration moyenne de

700 000 tonnes de dioxyde de soufre:

16% de dividendes

Dans quelques mois, les scientifiques estimeront combien de gens ont dû payer de leur vie les jours de smog de la Ruhr et d'ailleurs. Mais pendant que ces victimes ingurgitaient du dioxyde de soufre (effets: défense amoindrie contre les infections, maladies respiratoires, bronchites, cancer), de l'oxyde d'azote (effets: irritations des voies respiratoires, asphyxie mortelle pour les asthmatiques et les petits enfants) et des poussières de métaux lourds (effets: empoisonnement, cancer, modifications génétiques), elles pouvaient encore lire dans les journaux que les Usines d'électricité de Rhénanie-Westfalie (RWE), le plus grand trust électrique d'Europe, veut "fortement augmenter" le prix du courant au 1er juillet prochain pour financer les mesures d'épuration du soufre... qui auraient pu empêcher le smog. Les RWE ne dégagent-elles pas chaque année 700 000 tonnes de dioxyde de soufre et plus de 200 000 tonnes d'oxyde d'azote sur la Rhénanie-Westfalie? Selon un rapport sur la protection de l'air du gouvernement de Bonn (1984), les centrales électriques et de chauffage à distance sont responsables de 62% des émissions de dioxyde de soufre et de 28% de celles d'oxyde d'azote.

Mais si l'air est vicié sur la Ruhr, ce n'est pas parce que la RWE et d'autres trusts énergétiques manquent de ressources financières pour protéger l'environnement. Les réserves de RWE s'élèvent à trois milliards de DM (2,55 milliards de

francs). 44% de son chiffre d'affaires et une grande partie des recettes proviennent de secteurs extérieurs à la production de courant, qui pourraient être dégagés pour des mesures de protection de l'environnement. Mais, comme ont pu le lire ces jours les actionnaires de la RWE, le trust veut avant tout assurer ces prochaines années un dividende de 16% par action. Les consommateurs de courant privés, qui devront payer, payeront deux fois: de leur poche pour la facture d'électricité et de leur santé.

Mais qui sont ces heureux actionnaires? De grandes banques et compagnies d'assurance notamment. La majorité des actions sont cependant gérées par les politiciens des communes qui subissent aujourd'hui le smog.

On n'établira pas un programme d'épuration de la Ruhr sans un **contrôle public** sur les grands trusts comme RWE. Pourquoi le Land et les communes ne devraient-ils pas prendre tout le capital de RWE? Pourquoi ne pourrait-on pas — et ceci est encore plus important — soumettre toute la politique d'investissements, de prix, et les programmes de protection de l'environnement du trust RWE au contrôle public non seulement des parlements communaux ou du Land, mais des "Bürgerinitiativen" (groupes locaux actifs sur l'environnement), des syndicats et des travailleurs de RWE?

Peter Bartelheimer

Le "vendredi noir" de la Ruhr illustre la faillite écologique et économique du système social et économique capitaliste. En Allemagne fédérale, les 2,3 millions de chômeurs ont coûté à la société — pas au capital — 55 milliards de DM en 1983 (46,7 milliards de francs suisses). Les dégâts de la pollution atmosphérique, atteints à la santé comprises, coûtent chaque année à la société 5% du produit national brut, soit près de 70 milliards de DM (59,5 milliards de francs).

Le smog à Zurich et Winterthour : «PAS DE QUOI S'ALARMER»...?

Au moment où l'alarme était donnée dans la Ruhr, les autorités zurichoises interrogées se sont empressées de banaliser le problème. Elles auraient mieux fait de se taire...

Le Département de la santé de Winterthour admettait: "Les taux de concentration maximaux de dioxyde de soufre ont été enregistrés le 9 janvier, avec une valeur journalière moyenne 4,5 fois supérieure au même jour de l'année dernière." (Enquête réalisée par K.E. Merki dans le *Tages-Anzeiger* du 19 janvier 1985 — dont sont extraites les données qui suivent.) L'origine en était due, selon ce département, au "chauffage pratiquement ininterrompu" suite au grand froid. Mais il ajoutait: "On ne peut encore parler aujourd'hui d'une mise en danger de la santé. Nous n'avons encore jamais constaté de situations de smog dans notre ville."

Même son de cloche à Zurich, dans la bouche de Ruedi Egli, de l'Inspectorat de la santé de la ville. Le taux de dioxyde de soufre était de 0,45 mg. par mètre cube le 10 janvier, celui de l'oxyde d'azote de 0,20 mg. "Ces taux sont élevés pour Zurich, mais nullement alarmants". On lira, dans l'article sur la Ruhr, qu'il n'y a besoin ni de smog, ni de morts pour que de tels taux ruinent la santé d'enfants ou de personnes âgées!

"Nos valeurs sont différentes"

Ruedi Egli explique encore tranquillement que Zurich ne dispose pas d'un plan d'alarme au sens propre du terme. Et pourquoi donc s'en soucier. "Nos valeurs sont différentes" ... dans tous les sens du terme! En effet: le risque d'une catastrophe de smog serait très faible, selon ce responsable de la santé, car les cotes auxqueltes se réfère le gouvernement zurichois sont les cotes américaines — tout le bien vient toujours de là-bas, on le savait...

dioxyde de soufre sur l'ensemble de l'année est de 0,07 mg. et oscille, en janvier, entre 0,12 et 0,15 mg. par mètre cube. L'alarme I n'est déclenchée qu'à 0,8 mg., soit lorsque la concentration est onze fois supérieure à la moyenne. Les instances internationales de la santé estiment, pour leur part, qu'un taux moyen de 0,04 mg. de dioxyde de soufre constitue une menace pour la santé des enfants en bas âge et des malades. Mais la Division technique de la protection de l'air, service gouvernemental de RFA, fixe ce taux à 0,14 mg. — un taux trois fois supérieur!

Il y a déjà eu des morts

Le smog de l'hiver 1952/53 à Londres a coûté la vie à 4000 personnes en trois jours et à 8000 autres dans les mois suivants. Il n'est toutefois pas nécessaire d'attendre que les ambulances sillonnent les villes pour que des hommes meurent de la pollution atmosphérique.

- Toute la vie terrestre s'est développée, cinq siècles durant, dans un environnement où l'acidité des pluies était de 5,6 pH¹. Ce taux a dramatiquement chuté ces dernières années, en Allemagne fédérale, de 5,2 pH en 1965 à 4,1 pH en 1983. Des nuages acides à des taux inférieurs à 2,0 pH — c'est-à-dire plus acides que le citron — ont même été enregistrés. A de tels taux, forêts et truites ne sont plus seules à dépérir. Les hommes aussi.

- Toujours plus de nourrissons meurent prématurément, depuis la fin des années septante, de ce qu'on appelle la "morts des pouponnières". 605 cas ont été officiellement

Comparons donc les taux avec ceux de l'Allemagne fédérale (nouveaux taux):

	RFA	Zurich
Alarme I	0,6 mg.	0,8 mg.
Alarme II	1,4 mg.	1,6 mg.
Alarme III	1,7 mg.	3,2 mg.

Il suffisait d'y penser...

Il aurait mieux valu se taire!

Nul doute que ces fonctionnaires ont consciencieusement répondu aux questions. Leur conscience est d'appliquer les lois, pas de savoir si elles sont adaptées aux besoins de la population. Mais voilà qu'en prévision du débat parlementaire sur la mort des forêts, une trentaine de médecins, spécialistes en médecine interne, en maladies pulmonaires, en pédiatrie (dont le président de la Fédération des médecins suisses) alertent l'opinion publique. Voilà ce qu'en résume Françoise Blaser dans le *Journal de Genève* (6 février 85):

"Dans de nombreuses régions de Suisse, écrivent-ils, la pollution de l'air dépasse les valeurs critiques. Du fait de la concentration d'anhydride sulfureux, de dioxyde d'azote et d'ozone, nos voies respiratoires sont menacées d'atteintes irréversibles: toux irritative chronique, asthme, prédisposition accrue des enfants et des adultes aux infections des voies respiratoires entraînant le risque d'une diminution irréversible du tissu pulmonaire (emphysème). Défaillances cardiaques, bronchites chroniques, cancers du poumon vont se multiplier, selon eux, si rien n'est fait pour assainir l'air que nous respirons en diminuant massivement et systématiquement les émissions nocives de l'industrie, du chauffage domestique et des véhicules à moteur."

Il y a des "valeurs critiques" — officielles — qui méritent sérieusement une critique des valeurs!

Michel Thévenaz

enregistrés en 1979, 784 en 1981 pour la RFA. On suppose depuis que la cause en est la pollution atmosphérique avec son dioxyde de soufre, son oxyde d'azote, ses matières carboniques et ses métaux lourds — en un mot: les pluies acides.

- Selon l'Office fédéral de l'environnement (RFA), un taux de dioxyde de soufre supérieur à 0,5 mg. qui dure plusieurs jours accroît la mortalité des personnes âgées. Dans certains quartiers de Berlin comme Kreuzberg, où le taux monte jusqu'à 2,0 mg., la mortalité des habitants âgés s'accroît de 15% pendant les jours de forte concentration.

- Une enquête conduite dans le Saarland a montré qu'à Saarbrücken, où le taux des oxydes de soufre et d'azote dans l'air est le plus élevé, les cas du cancer du poumon sont trois fois plus élevés que dans les campagnes environnantes.
- En avril 1980 déjà, plus de 300 000 enfants de RFA souffraient de faux croup (spasme du larynx) et autres maladies respiratoires dont la fréquence augmente avec la pollution de l'air.

Peter Bartelheimer

(Traduit de "Was Tun" No 398, 24.1.85, organe de nos camarades du Groupe Internationale Marxisten (GIM), section allemande de la IVe Internationale)

1. pH: coefficient caractérisant l'acidité d'un milieu. L'échelle s'étend de 1 pH (acidité extrême) à 14 pH (acidité minimale). L'eau potable a un pH de 7, soit un équilibre entre acides et alcalins.

Dépérissement des forêts :

Une mort pas naturelle

On nous avait prédit des lendemains qui chantent. Durant les décennies qui suivirent la guerre, les idéologues de l'économie de marché ont claironné sur tous les toits les performances du capitalisme. Les bénéficiaires ne cessaient de gonfler; les salarié(e)s, du moins une partie d'entre eux, pouvaient se partager des miettes plus dodues du gâteau. L'image était idyllique: la croissance capitaliste, disait-on, était illimitée et les crises un mauvais souvenir du passé.

La crise a déjà sapé ce mythe. Au milieu des années septante, une première récession, avec son lot de chômeurs et de fermetures d'entreprises, a rappelé une constante du capitalisme: **son développement anarchique s'accompagne finalement d'un coût social élevé.** Quelques années plus tard, une autre bombe à retardement explose littéralement: la mort des forêts. Comme dans le cas des chômeurs, expulsés du processus de production parce qu'ils ne sont plus rentables, l'industrie a "expulsé" dans la nature ses déchets les plus polluants. La croissance capitaliste accumule les profits pour les uns mais laisse à la société la charge de ses pertes, de ses nuisances comme de ses sans-travail.

En Suisse, la proportion d'arbre touchés est passée, en une année, de 14% à 34%. Les principales substances responsables de cette situation: l'anhydride sulfureux (SO₂), les oxydes d'azote (NOx) et les hydrocarbures (HC). Pour apporter un début de réponse sérieuse au dépérissement des forêts, il faudrait diminuer les émissions actuelles de NOx et de HC de 88%, celles de SO₂ de 44%. Cela représente un bond de 35 ans en arrière, pour rétablir le niveau de pollution des années cinquante. On mesure ici l'ampleur des dégâts provoqués par trente ans de "libéralisme économique" — et l'urgence d'y mettre le holà.

Les moyens pour combattre la pollution atmosphérique existent. Nous les avons déjà mentionnés dans ces colonnes (*La Brèche*, No 319, 12 mai 1984). Rappelons-en l'essentiel: diminution massive de la teneur en soufre du mazout, interdiction du plomb dans l'essence, installation de catalyseurs, amélioration de l'isolation de tous les bâtiments, limitation du trafic privé et des vitesses maximales, arrêt de la construction des routes nationales, développement des transports publics et de leur attractivité, notamment en abaissant leurs tarifs, contrôle draconien de toutes les nuisances industrielles. Seulement voilà. On nous répète à longueur de débats parlementaires que nous sommes "tous coupables" de la mort des forêts. Or il y a des coupables qui n'ont aucune circonstance atténuante. Prenons deux exemples.

- **Le trafic routier:** le trafic privé est un grand pollueur. En 1982, il était à l'origine de 82% de toutes les émissions de NOx et de 51% de celles de HC. Réduire la vitesse est donc une mesure judicieuse, mais insuffisante. Il faudrait construire des moteurs non polluants, généraliser l'utilisation des catalyseurs, imposer l'essence sans plomb, transférer une part de plus en plus grande du trafic privé vers les transports en commun, etc. Toutes ces mesures se heurtent aux intérêts immédiats du lobby routier et des importateurs de voitures. Ce sont eux qui veulent encore profiter de nous imposer des moyens de locomotion polluants, des bagnoles non équipées d'appareils antipollution, qui s'opposent à l'essence sans plomb et au développement des transports publics. Le respect de leurs marges bénéficiaires coûte chaque jour des milliers d'arbres en moins. Demain, ils feront leurs affaires de la "voiture écolo".

- **Le chauffage des bâtiments** est également une source de pollution. Limiter le chauffage des immeubles n'est ici qu'un remède partiel. Qui a construit des bâtiments dont l'isolation est défectueuse, qui produit du mazout à haute teneur en soufre? Qui s'oppose aux investissements, nécessaires mais coûteux pour que ces problèmes soient définitivement résolus? Certainement pas les locataires.

On voit ici en quoi le dépérissement des forêts n'est pas une mort naturelle, mais bien un effet "secondaire" du moteur capitaliste de l'économie, de la recherche du profit privé au détriment des coûts sociaux. Face à cela, le récent débat des Chambres fédérales consacré à la mort des forêts est dérisoire. Non seulement les mesures décidées par le Conseil national sont loin d'être "radicales", mais elles seront encore atténuées par le Conseil des Etats, qui ne les traitera qu'à la session de printemps. Ce Parlement, où les pollueurs du reste sont largement représentés, fait preuve d'une plus grande célérité lorsqu'il s'agit des crédits d'armement. Car là, les profits sont au bout des dépenses publiques.

P. Girardet

Un historien commente le jugement contre le livre "Die unheimlichen Patrioten"

"ILS DOIVENT SE CONFRONTER AVEC LEUR HÉRITAGE..."

ENTRETIEN AVEC HANS ULRICH JOST, PROFESSEUR D'HISTOIRE A L'UNIVERSITE DE LAUSANNE

On sait que le tribunal de Zurich a condamné les auteurs du livre "Die unheimlichen Patrioten" (Les patriotes sans vergogne, qui décrit les antécédents d'extrême-droite des personnages politiques suisses, Eibel par exemple) en des termes scandaleux: "Si un préjudice intolérable est causé à la réputation d'une personne, sans raison valable et par l'évocation en public des circonstances passées dont le souvenir s'est déjà perdu, pareil comportement est condamnable sans souci de la véracité de la déclaration incriminée" (cf. La Brèche, No 333, 19 janvier 85) **Bien des historiens ont réagi. Mais comme l'explique ici H.U. Jost, de manière différenciée. Cet entretien est un extrait de celui que Jost a accordé à la Wochenzeitung du 1er février 1985.**

WoZ: Ce jugement de Zurich, dans un domaine juridique nouveau, vise-t-il à ton avis à influencer les historiens?

Jost: Je ne crois pas qu'il s'agisse d'une intrusion consciente dans la recherche historique. La question se pose autrement: dans quelle mesure un tel jugement s'intègre-t-il au paysage politique dans lequel on écrit l'histoire? Ce que vise le juge-

ment de Zurich correspond aux arguments généralement invoqués lorsqu'on veut censurer ou critiquer l'histoire. Toute la production historique qui pourrait trouver un écho dans un large public me paraît aujourd'hui attaquée par des tendances idéologiques et politiques qui veulent en reprendre le contrôle, pour que l'histoire soit patriotique, soumise à l'Etat. (...)

* Comment juges-tu les réactions de tes collègues, à Zurich par exemple, dans ce paysage politique?

— La formule du tribunal zurichois a été, en général, condamnée par les historiens. Mais on constate certaines différences sur le plan socio-politique. Peter Stadler à Zurich, mais aussi Klaus Urner (EPFZ) dans son article à la NZZ, en ont donné quelques indications. Ils maintiennent qu'on ne doit pas taire des faits établis au sujet de personnalités publiques, mais en précisant bien que cela ne vaut que pour les faits indispensables dans un cadre scientifique. On établit ainsi une distinction entre historiens scientifiques et ceux qui ne le sont pas. C'est une manière de tenir à l'écart certains historiens venus du journalisme, ce qui, évidemment, ne tient pas debout. Soit les faits de personnalités publiques sont acces-

sibles, vérifiables et peuvent être jugés par tous, soit alors par personne. (...)

* Le travail d'historien a-t-il pour toi une fonction définie dans une société démocratique. Ce jugement la met-il en cause?

— C'est le plus important dans cette affaire. J'aimerais d'abord souligner que l'histoire ne se découpe pas comme un salami; elle forme une continuité où on se situe soi-même et s'étend finalement un peu vers l'avenir. Dans ce sens, l'histoire participe des discussions politiques actuelles.

Quant au second aspect — l'histoire comme instrument de l'exercice de la démocratie — je pense que c'est là sa tâche première. La démocratie implique en effet d'abord de faire la lumière sur tout ce qui a pu se passer, officiellement ou

non, et d'établir ensuite la responsabilité des décisions, des tournants dans l'histoire. Si la recherche historique ne peut pas aborder le passé de manière critique et transparente, elle ne remplit plus cette tâche qui est la sienne dans un Etat démocratique. A savoir livrer aux décisions d'aujourd'hui les fondements que l'on peut retirer du passé. (...)

* Bien des débats sur l'histoire touchent les années trente. (...) Craint-on qu'on mette à nu la continuité entre l'élite de cette période et celle d'aujourd'hui?

— Cet aspect est important. On sait que la Suisse n'a pas connu de rupture historique et a pourtant traversé une période qui va du fascisme au libéralisme américain pour devenir à nouveau une forme helvétique de conservatisme attardé. Sur cette toile de fond du développement historique mondial, on ne peut pas dire "nous en avons toujours été" et, en même temps, "il n'y a pas eu de rupture chez nous". C'est le problème de cette génération. Elle en a, justement, toujours été partie prenante. Il y a eu une forte évolution à droite, qui a glissé, dans bien des domaines, vers une sorte de fascisme. Mais cette évolution n'a jamais été interrompue. Elle a même été déclarée, par ceux qui l'ont vécue, comme un héritage historique positif. Et maintenant, cela devient difficile: si cet héritage historique doit être positif, il ne doit surtout pas contenir de tendances droitières qui portaient jusqu'au fascisme. Il faut donc interpréter les choses différemment (...) Les héritiers doivent aujourd'hui en découvrir avec cet héritage historique. Et ce n'est effectivement pas facile. (...)

Initiative Droit à la vie :

Le droit des femmes de choisir

A la mi-janvier s'est constitué à l'appel de l'USPDA (Union suisse pour la décriminalisation de l'avortement) un comité national contre l'initiative *Droit à la vie* qui passera en votation en juin prochain. Outre les organisations féministes et de gauche (OFRA, POCH, PSO, PSS, USS), quelques partis bourgeois étaient présents. Sous la pression de ces derniers, plusieurs revendications essentielles du mouvement femme ont été rayées de la plate-forme élaborée à cette occasion. La commission femmes du PSO, afin de relancer le débat pour une campagne active sur des bases claires, a adressé aux organisations féministes et de gauche une lettre ouverte dont nous publions de larges extraits.

Cher(e)s ami(e)s et collègues,

(...) Suite aux résultats de la séance de constitution du comité d'action contre l'initiative *Droit à la vie*, convoquée par l'USPDA, nous renonçons sans hésitation à une participation à ce comité. Nous estimons en effet que le choix des slogans communs ne peut correspondre aux objectifs minimaux d'une politique féministe et progressiste, même dans le cadre d'une alliance large.

Le droit des femmes (des parents) de choisir, quand et combien d'enfants elles (ils) veulent. Ce "vieux" acquis du mouvement féministe et de la gauche au cours des dix dernières années, thème très largement propagé lors de la campagne de 1977 en défense de la solution des délais¹ n'est même plus pré-

sent. Pourquoi? Comment contrer efficacement les milieux de *Droit à la vie* sans préciser ouvertement que ce n'est pas à une loi (ni au médecin, au curé ou au juge) de décider, mais à celles et ceux qui sont concerné(e)s? Alors n'abandonnons pas le slogan qui fut notre force commune: "Des enfants, oui ou non, c'est nous qui décidons".

La libéralisation de l'avortement. La solution du délai comme seuil minimum reste, nous l'espérons, un objectif à atteindre. Se limiter au maintien des acquis comme l'a décidé le comité d'action avec son slogan "pas de recul dans la pratique" semble ne tenir aucunement compte de la situation. La majorité des cantons ne pratique presque aucun avortement et un canton comme celui de Genève

tend à faire de plus en plus de pressions pour dissuader les femmes d'avorter, après quinze ans de pratique libérale. Alors exigeons une libéralisation au niveau légal et une extension de la pratique.

Liberté de conscience, moins d'ingérence de l'Etat dans la sphère privée. Ce slogan radical inscrit dans la plateforme commune ne peut recouvrir une même signification pour toutes les composantes. Il est inconcevable de s'en tenir au statu quo légal, lequel n'est qu'une atteinte directe aux droits élémentaires des femmes de décider. Au contraire, l'Etat doit permettre un cadre légal et matériel où exercer librement le choix de la maternité. Dans la récente campagne pour une meilleure protection de la maternité, nous avons ensemble rejeté la logique bourgeoise "maternité égal affaire privée" et avons opposé une conception globale. (...) Plus l'austérité dicte les choix des parlementaires et des partis politiques, plus le cadre du libre choix, tant légal que matériel, est remis en cause. Il s'agit donc de refuser les coupures dans les budgets sociaux. (...) Reagan s'est fait le champion de la lutte contre le droit à l'avortement, le gouvernement Kohl accorde une prime de 1 500 DM à toute femme

qui renonce à avorter, Mitterrand a dû céder et accorder en 1982 le remboursement de l'IVG (interruption volontaire de la grossesse) qu'il avait promis, mais il favorise la troisième naissance par famille...

Le Parti radical en Suisse ne fait pas exception à ce contexte de politique nataliste et anti-sociale sur le dos des femmes. Il passe nettement à l'offensive. Elisabeth Kopp ne vient-elle pas de déclarer qu'elle abandonne le projet de la solution du délai au profit des indications socio-médicales!

Enfin, comment se joindre à l'argumentation radicale "moins d'Etat" au moment où ce parti s'en prend impunément aux libertés individuelles et favorise les ingérences policières dans la sphère privée (Zürich et Winterthour entre autres).

Répondre à la confusion entretenue par les tenants de l'initiative pour le *Droit à la vie* en s'interrogeant sur quel droit pour quelle vie? pourrait aider à démystifier au mieux leurs objectifs. Mais là encore, quelle crédibilité peut avoir un comité unitaire quand les partis bourgeois qui y prennent part sont, aux côtés des promoteurs de l'initiative, responsables de l'armement à outrance, du chômage et de la

"nouvelle" pauvreté, de l'exploitation du tiers-monde, des épargnes sur les soins hospitaliers, en particulier les maladies chroniques... donc d'un mépris évident de la vie? Ni un mouvement féministe, ni des partis et syndicats qui veulent défendre la dignité humaine, l'émancipation des femmes et la solidarité ne peuvent se rallier à un tel slogan sans en préciser le contenu.

Pour ces motifs, nous nous adressons aux organisations susmentionnées pour redéfinir les objectifs d'une campagne contre l'initiative *Droit à la vie*: pour le droit des femmes de décider; pour la libéralisation de l'avortement; contre les relents misogynes et racistes des divers courants de droite (nationaliste, démo-chrétienne et radicale); pour des dépenses sociales garantissant les conditions du libre choix de la maternité; halte à la guerre, à la torture, à la famine et à la destruction de l'environnement... qui menacent et tuent des millions de gens. (...)

Commission femmes du PSO

1. L'initiative dite de la solution du délai a été votée en 1977 et réclamait le droit à l'avortement durant les trois premiers mois de grossesse.



Action Directe et Fraction armée rouge (FAR) :

Le passé a ressurgi ces deux derniers mois. D'un côté, une vague d'attentats et d'assassinats, de l'autre, une longue grève de la faim des prisonniers politiques d'Allemagne fédérale. Les partisans de la "résistance armée" se manifestent à nouveau. Si les assassinats — dérisoire et inhumaine protestation — continuent, la grève de la faim a cessé, tandis que les bombes — elles — explosent encore quelques temps jusqu'à la perte du peu de charge émotive et politique qu'elles ont tenté de communiquer. C'est que les temps ont changé.

Les actes de violence armée ont pris pour cible l'OTAN et la gigantesque course aux armements initiée par l'impérialisme US. Ils tentent de prendre le relais d'un mouvement de masse anti-guerre qui n'a pas pu empêcher le stationnement des missiles. Ils prétendent répondre à une nécessité. Car, si des millions de manifestants n'ont pas pu bloquer une petite étape dans l'escalade de la course aux armements, alors qui, et avec quels moyens, le pourra? C'est la question que se posent des milliers de jeunes et de travailleurs. Or une chose est certaine. Dans les conditions actuelles, les récentes actions "armées" ne serviront — en définitive — qu'à renforcer l'appareil répressif et armé de l'Etat bourgeois. Là où les Tupamaros d'Uruguay et le PRT/ERP d'Argentine n'ont pas réussi, dans les années septante, avec des

Répétition du passé?

forces et une base sociale autrement plus importantes, Action Directe et la FAR ne peuvent espérer qu'un échec sanglant et sans appel.

Remettre en cause la course aux armements et l'OTAN nécessitera un ébranlement profond et massif de la société capitaliste que seule une action de masse d'un mouvement anti-guerre implanté dans la classe ouvrière pourra atteindre. Il n'y a pas d'autre voie.

Par contre, la grève de la faim des prisonniers politiques allemands, pour la plupart issus de la FAR, pose un tout autre problème qu'il convient d'aborder sérieusement. Ces prisonniers sont politiques car leurs actes — aussi suicidaires et injustifiables soient-ils — sont motivés exclusivement par des idées politiques. Or, ils ne bénéficient pas du statut traditionnellement accordé par la justice bourgeoise aux prisonniers politiques, notamment les conditions fixées par les Conventions de Genève.

Celui qui a survécu à l'arrestation par les commandos spéciaux, doit crever à petit feu en prison. L'isolement en quartiers de haute sécurité a un but bien précis. Il s'agit d'éloigner physiquement le détenu de tout ce qui accompagne la vie : les espaces verts, le soleil, les différences de température, les voix des autres détenus, les bruits autres que le souffle de l'air conditionné, les discussions avec des personnes aux mêmes opinions. A l'isolement et aux grèves de la faim qu'il suscite, les autorités répondent par l'alimentation forcée. Le procureur fédéral allemand Rebmann disait, en 1977, sans emphase : "La population veut que l'on traite ces gens du rument."

Il s'avère pourtant difficile de mettre sur pied un mouvement de soutien aux revendications des prisonniers. Car les groupes "armés" exigent que la solidarité comprenne le soutien à leur perspective suicidaire de la "lutte armée ici et maintenant". D'un autre côté, la gauche a trop souvent écarté de ses préoccupations la question des prisonniers. En Allemagne fédérale, une campagne pour l'amnistie se développe pour sortir de cette impasse, hors des contraintes que l'ultimatisme de la FAR et des autres groupes "armés" souhaitent imposer.

A. Meylan

XXVe Congrès du Parti Communiste Français (PCF) :

UNE CRISE SANS ISSUE



Le centralisme démocratique du PCF : un air de déjà vu. Marchais dialoguant avec Juquin...

Un journal qui n'a jamais beaucoup porté le PCF dans son cœur décrivait ainsi la situation de ce parti à la veille de son XXVe Congrès : "une image désastreuse dans l'opinion, une audience électorale en déclin, une base sociale en décomposition, une identité brouillée, un appareil ébranlé (...)" (Le Monde du 6 février 85.) Pour sévère que soit ce constat, il contient une bonne part de vérité. Et les prétendues solutions mises en avant par la direction du PCF n'y répondent pas; du coup, pour la première fois de son histoire depuis les années vingt, l'unanimité n'est plus de mise dans les votes préparatoires et au congrès, le monolithisme a fait son temps. Mais si la direction du PCF n'a pas vraiment gagné, les oppositionnels, les "rénovateurs" ont, eux, perdu. Sans stratégie ni orientation, sans véritables perspectives ni équipe de rechange, le PCF risque fort de s'enfoncer plus encore dans la crise.

La panade dans laquelle barbote le PCF a deux composantes : l'une est la crise du courant international auquel se rattache le PCF, le stalinisme, l'autre est que pour répondre à cette crise, nombre de PC se sont engagés plus en avant dans la "voie nationale", se plaçant ainsi en compétition directe avec les Partis socialistes. Ce deuxième aspect du problème a été abordé, avec toute sa finesse coutumière, par Henry Krasucki, membre du Comité central du PCF et dirigeant de la Confédération générale du travail (CGT) : "Je ne vois pas ce que l'on peut reprocher d'essentiel au PC (...) sauf à lui demander de disparaître au profit du PS." (Le Monde, 9 février 85.) A ces deux éléments s'ajoute le fait que le bref passage gouvernemental du PCF a suffi pour lui ôter son image d'"aile combative" de la gauche, puisqu'alors il approuva les mesures d'austérité prises au nom de la "rigueur". Une perte de crédit que même Georges Marchais est obligé de prendre en compte : "ce que des millions de gens ont retenu en définitive, c'est que les communistes étaient associés à la mise en œuvre d'une politique allant à l'encontre des promesses faites." (Le Monde, du 7 février 85.) Sont-ils bêtes, ces millions de gens!

Rapports avec le PS, liens avec l'Union soviétique, riposte à la crise, voilà effectivement les trois préoccupations majeures apparues dans le "débat". Un débat placé sous le signe de l'urgence, puisque sous la haute direction de Georges Marchais, le PCF a perdu la moitié de son électorat...

Bonjour les dégâts

Ni la direction ni les opposants n'ayant apporté de réponse crédible à ces problèmes, la base militante — non plus seulement ses électeurs et sympathisants, ou ses simples membres — a commencé à voter avec ses pieds. Et l'on vit ainsi dans les conférences fédérales, censées préparer le congrès, des délégués être... absents au moment

des votes. Cela dans des proportions étonnantes : dans les Bouches-du-Rhône, s'il y eut deux opposants au texte de la direction et quatorze abstentions, il y avait seize délégués absents. Dans la Sarthe, soixante délégués (sur 231) étaient à la buvette ou aux toilettes lors du vote. Et cette désaffection se produit au moment où, dans une série de régions, le PCF voit sa crédibilité largement entamée. Ecoutez Tinelli, délégué de la Savoie, expliquer que les responsables du PCF ont du mal à se faire comprendre "de la masse des gens et même de la masse des communistes" (Le Monde du 8 février 85); ou encore Villanova, premier secrétaire du Puy-de-Dôme : "chez nous, cela tanguait sec depuis le débat sur la sidérurgie" (Le Monde du 9 février 85).

Des renovateurs sans audace

Une partie de l'appareil a ressenti plus fortement ce malaise : de là la naissance des "renovateurs" (Pierre Juquin, Félix Damette, Marcel Rigout, etc.). Leur recette est simple :

LES ÉTAPES DU DÉCLIN

Février 1976 : XXIIe congrès du PCF. Abandon de la notion de dictature du prolétariat, critique des atteintes aux libertés dans les pays de l'Est, mise en avant du mot d'ordre d'"Union du peuple de France". Le PCF entame sa phase eurocommuniste.

Mars 1977 : déclaration commune des dirigeants des PC italien, espagnol et français prenant leur distance à l'égard de l'Union soviétique.

Septembre 1977 : rupture de l'Union de la gauche, à l'initiative du PCF, sous prétexte de "réactualisation" du programme commun.

Mars 1978 : pour la première fois depuis la Libération, le PS passe devant le PC aux élections législatives (22,6% contre 20,6%).

Mai 1979 : le XXIIIe congrès du PCF entérine la rupture de l'Union de la gauche et soutient que le bilan des pays de l'Est est "globalement positif".

Janvier 1980 : de Moscou, Mar-

un peu plus d'eurocommunisme, un peu moins de sectarisme vis-à-vis du PS, un peu plus de distance à l'égard de l'URSS. Bref, les renovateurs — issus du même moule que la direction — ne font que chanter en italien la même canzonetta que Marchais, qu'ils servent fidèlement. Pierre Juquin fut le rédacteur des thèses des trois congrès précédents, Marcel Rigout ministre communiste dans le gouvernement Mauroy, Félix Damette "tête chercheuse" théorique de la direction. L'intervention de Juquin lors du congrès montre qu'il s'agit bien d'abord de la pétoche d'une partie de l'appareil que d'autre chose : "l'histoire ne repasse pas les plats et fait payer très cher l'addition. A l'époque où nous prenions nos retardés, (sur la déstalinisation, réd.) cela nous a coûté cher de rester sourds aux questions, fussent-elles mal posées. Que de forces vives avons-nous perdu en perdant la plupart de ceux qui les posèrent!" (Libération, du 9 février 85).

Partis battus, les renovateurs ne firent pas le poids. Mais la direction majoritaire non plus. Toute son attitude repose sur une série d'hypothèses : lors des élections législatives de 1986, la gauche sera battue, ce qui obligera le PS à chercher des alliances à droite et ramènera vers le PC les "dégus du socialisme", pour autant que le PCF ait pu conserver jusqu'alors une force d'attraction suffisante. C'est accumuler ainsi beaucoup d'inconnues autour d'une hypothèse qui porte en permanence la menace d'une évolution à "l'espagnole", c'est-à-dire d'une déliquescence complète du parti.

Eric Peter

chais approuve l'intervention soviétique en Afghanistan.

Juin 1981 : déclaration du PS et du PC sur une "orientation gouvernementale commune". Quatre communistes sont ministres ou secrétaires d'Etat dans le gouvernement Mauroy.

Février 1982 : XXIVe congrès du PCF. Le PC se veut alors résolument "parti de gouvernement".

Juin 1983 : malgré leurs critiques, les communistes votent la confiance au gouvernement qui décrète le blocage des salaires.

Avril 1983 : nouveau vote de confiance au gouvernement Mauroy, qui applique le plan d'austérité de Delors.

Décembre 1983 : déclaration commune PS/PC soutenant la politique gouvernementale.

Avril 1984 : malgré les plans de restructuration de la sidérurgie, les communistes votent la confiance au gouvernement.

Juin 1984 : élections européennes; le PC obtient 11,2% des suffrages, le PS 20,75%.

Grève des mineurs anglais :

LUTTES SOCIALES ET ALTERNATIVES POLITIQUES

La presse bourgeoise et progouvernementale annonce périodiquement la défaite des mineurs depuis bientôt un an. Cette grève leur est intolérable. Ils veulent conjurer la contagion. A l'inverse les travailleurs n'ont pas marchandé leur soutien en versant généreusement aux collectes et en organisant le boycott de l'exportation de charbon. Ce mouvement est plus que jamais nécessaire.

Quand le 12 mars dernier les mineurs se déclarèrent en grève, le mot d'ordre était "Non aux fermetures de puits!" Derrière ces fermetures, Thatcher veut briser le NUM, le syndicat des mineurs, pour infliger ensuite une défaite au mouvement ouvrier organisé. Seule cette méthode permettra à la Dame de fer de développer une attaque à la hauteur des besoins des capitalistes. L'intensité de la grève, son exceptionnelle durée mirent en pleine lumière les enjeux politiques du combat.

Il faut fermer les puits non rentables assurait la direction des Charbonnages, le NCB, comme une évidence. Qu'est-ce qu'un puits non rentable demandait le NUM? Cela n'est pas négociable dit et redit le NCB. Ce n'est pas à vous d'en déci-

der affirmait le syndicat qui acceptait les fermetures en cas d'épuisement d'un gisement ou à cause de mauvaises conditions de travail dues aux particularités de l'extraction. Il faut diminuer le temps de travail, abaisser l'âge de la retraite et investir pour améliorer les conditions de travail, ajoutait le syndicat.

Les "arguments" de Thatcher sont connus: charges policières; mort de mineurs; des milliers d'arrestations; séquestration des fonds des syndicats; des millions d'amendes contre des dirigeants du NUM et des grévistes; six cents grévistes licenciés pour divers faits de grève; etc. Le mythe de la prétendue neutralité de l'Etat, de la démocratie britannique et du fair-play policier vola en éclats. Les mineurs savent "ce qu'est un Etat policier". That-

cher et sa politique anti-ouvrière sont donc devenues la cible obligée des mineurs. "La victoire se fera sous le drapeau du socialisme", devait dire Tony Benn, député, leader de la gauche du Labour (Parti travailliste).

La polarisation de la société

Toutes les couches opprimées se sont reconnues dans le combat des mineurs. Les chômeurs des grandes villes participent aux activités de soutien; ils versent, en compagnie des Noirs, des gays, etc., de l'argent aux collectes. Face à la répression policière, des liens se sont établis entre les mineurs et les Irlandais luttant pour leur indépendance. Des femmes de mineurs se sont imposées dans les piquets et se sont organisées à travers un mouvement "Femmes contre la fermeture des puits". C'est un point d'appui fondamental pour la croissance du mouvement féministe en Grande-Bretagne.

Des secteurs entiers de la classe ouvrière se sont mobilisés en soutien à la grève des mineurs: les che-



Devinette : trouvez le mineur !

minots refusent d'acheminer le charbon des jaunes; les dockers, les employés des collectivités locales et des hôpitaux donnent régulièrement aux fonds de solidarité.

Extension de la lutte ou défaite? Cette question est déterminante pour l'avenir des mineurs. L'ensemble des dirigeants du mouvement ouvrier dut y répondre. Le leader du Parti travailliste, N. Kinnock, chercha une voie moyenne. La base du parti et du TUC (Confédération syndicale) obligea les congrès de ces organisations à déclarer le soutien total à la grève. Mais aucun geste ne fut fait dans ce sens. Kinnock et Willis, leader du TUC, proposèrent, au contraire, plusieurs fois leurs bons offices pour amener Scargill à la table des négociations. Cela ne fit que renforcer Thatcher dans sa détermination. Ainsi les mineurs découvrirent-ils le vrai visage de la bureaucratie.

Le renouveau de l'aile gauche du Labour

La volonté intraitable de Scargill épousant la combativité exception-

nelle des mineurs est le terreau de la régénération de l'aile gauche du Labour. Une gauche, large, émerge dans le soutien aux mineurs et aux luttes de tous les opprimés. Les députés de l'aile gauche, qui participent aux piquets, ont réclamé contre l'avis de Kinnock un débat aux Communes. La gauche pose consciemment la nécessité de l'extension de la lutte contre la politique de Thatcher, pour son renversement, en liant les luttes partielles existantes. Tony Benn a renouvelé sa proposition de lier soutien aux mineurs et action pour les chômeurs, contre la privatisation, contre les réductions du niveau de vie, pour les libertés civiles et les droits démocratiques dans les municipalités lourdement menacées par Thatcher.

Les appels du TUC de deux régions à une grève de 24 heures, le 11 février, est un premier pas.

Alain Nazier
(Tiré de *Rouge*,
du 8/14 février 1985)

Procès en Pologne (suite) :

Procès-show

Nous l'avons dit et répété, le procès des assassins du père Popieluszko a deux objectifs: prouver la force du pouvoir qui l'a instruit, illustrer sa légitimité. De bien lourdes tâches pour un tribunal de Voivodie... On voit bien que l'essentiel doit se passer ailleurs. Ce procès, comme tout procès politique, est un show. Sur la scène sont projetées les silhouettes d'acteurs qui n'agissent pas dans les coulisses d'un théâtre, mais dans le monde réel. Le rapport des forces entre ces acteurs (la société, représentée par Solidarność, l'Eglise et l'Etat) est le vrai juge qui décide du jugement. L'Etat bénéficie d'un avantage que lui a concédé l'Eglise. Propriétaire du théâtre - du tribunal - c'est sur son terrain à lui que sont évalués les rapports de forces. Voilà pourquoi (voir *La Brèche*, No 333, 19 janvier 1985) une seule incertitude demeurait à la veille du jugement: jusqu'à quel degré de la hiérarchie policière Jaruzelski porterait-il ses coups?

Les peines prononcées au procès: vingt-cinq ans de prison pour celui qui dirigeait l'opération, Piotrowski, et pour l'instigateur de l'assassinat, l'ex-colonel Pietruszka, quinze ans de prison pour Pekala et quatorze pour Chmielewski, les deux complices. Les avocats de la partie civile, l'Eglise, en référence à l'humanisme du père Popieluszko, s'étaient oppo-

sés à la peine de mort. La seule surprise du jugement est la lourde peine qui frappe l'instigateur.

La longueur du procès et ses audiences publiques, la mise sur la sellette du général Platek, ex-responsable du département qui employait les quatre officiers dégradés, les rumeurs de disgrâce lourdement répandues à l'encontre des respon-

sables ministériels, ... une véritable épée de Damoclès pend sur les têtes des chefs mutinés de la police et de leurs alliés politiques. "Obéissez au pouvoir et le fil tiendra, la force est de mon côté", semble dire Jaruzelski.

Jamais il n'aurait pu porter ces coups sans compter sur l'appui de l'Eglise. A la veille du jugement, un communiqué de l'épiscopat protestant contre la couverture unilatérale du procès par les médias officiels confirmait cet appui: "On ne peut s'empêcher de penser que quelqu'un a un intérêt particulier à entraver les rapports entre l'Eglise et l'Etat."

Une provocation?

Le 21 janvier, le général Platek avait déposé au procès de Torun. Cet ex-responsable au Ministère de l'Intérieur du département des affaires religieuses était intervenu, avec succès il faut le souligner, pour se dégager de toute responsabilité. Il

avait rappelé, pour démentir sa participation à l'assassinat de Popieluszko, que l'Archevêque Dabrowski, secrétaire de l'épiscopat polonais, l'avait informé neuf jours avant l'attentat du prochain départ pour Rome de ce prêtre. Pourquoi le tuer s'il partait? Pourquoi en effet, sinon pour provoquer le régime?

Le pouvoir reste instable

Ce même 21 janvier, se réunissait la TKK (direction clandestine de Solidarność) avec la participation de Bogdan Lis et d'Adam Michnik.

Elle publiait deux déclarations, que signait également Lech Walesa, président de Solidarność, concernant la hausse des prix et la protection des prêtres. Elle entamait la discussion des conditions de participation aux prochaines élections parlementaires.

Pour la première fois depuis octobre 1982, la TKK lance un

appel de grève nationale: le 28 février prochain sera une journée nationale de protestation contre la hausse des prix, comportant 15 minutes de grève à midi.

Vingt-cinq mille le 30 décembre, vingt mille le 27 janvier: les participants aux messes pour la patrie, qui poursuivent à l'église Saint-Stanislas à Varsovie la tâche du père Popieluszko, témoignent de l'esprit de lutte. Et à nouveau la répression frappe: Andrzej Gwiazda, Josef Pinior, Piotr Bednarz, Bogdan Lis, Adam Michnik...

Seweryn Blumsztajn, représentant de Solidarność en France depuis décembre 1981, est chassé de son pays pour avoir voulu y retourner. Tout ceci montre que le pouvoir usurpé des bureaucrates polonais reste instable. Malgré tous ses appuis, ils ne parviennent pas à réduire les salarié(s). Solidarité.

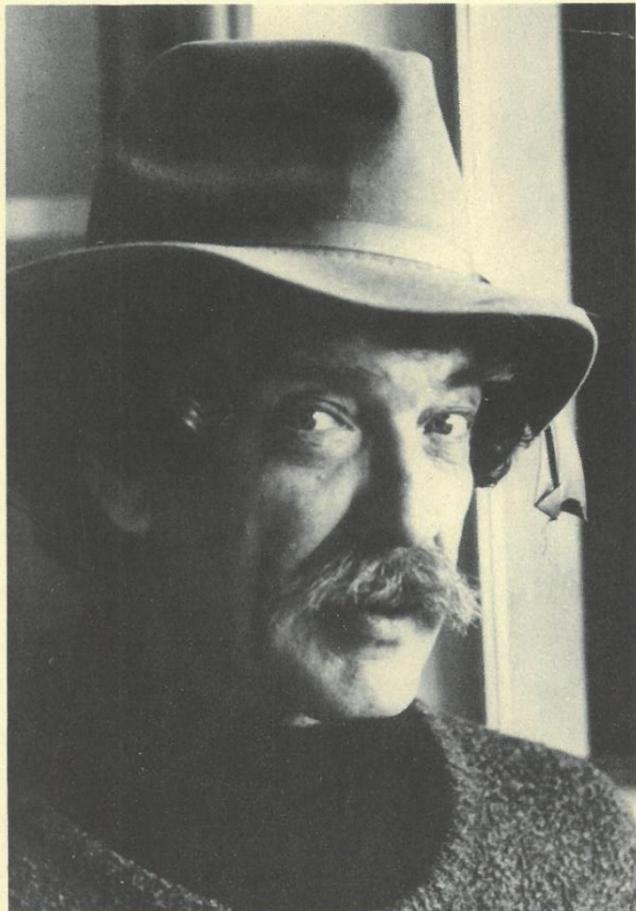
Claude Leuwen



Le cadavre du Père Popieluszko.

"Le Médecin malgré lui" à la Comédie de Genève :

Le charlatan et le maquignon



Benno Besson : — un regard différent sur les classiques.

Toute l'œuvre de Molière est critique. Dans la plupart de ses pièces, les rapports sociaux sont dévoilés, soulignés dans toute leur cruauté. Molière écrivait contre le charlatanisme, contre la cupidité, contre l'arbitraire. Jamais en autant de mots, bien sûr. Il s'arrange, la plupart du temps, pour qu'on rie de tout cela.

Trois cents ans de théâtre bourgeois ont été fort réducteurs pour de tels textes. On en a fait des comédies légères, ou alors de sublimes classiques destinés à divertir (ce qui pour une certaine idéologie est synonyme de "ne pas penser").

Le "Médecin malgré lui" a été une des victimes de cette manière de traiter Molière.

Aussi est-on d'autant plus heureux face à la mise en scène de Benno Besson à la Comédie de Genève (à partir du 26 février), dont nous pensons que tous nos lecteurs devraient le voir.

Benno Besson décape.

Nous sommes en présence d'un charlatan, sinistre et cynique ignorant que l'on prend pour un médecin, qui s'aperçoit qu'on peut tirer de l'argent du malentendu dont il est victime et n'hésite pas à le faire — il vend la science et les connaissances qu'il ne possède pas. Que lui importe que les malades en crèvent? "Si elle meurt, ne manquez pas de la faire enterrer du mieux que vous pourrez", dit-il d'une femme qu'on lui demande de soigner.

Nous sommes également en présence d'un maquignon. En effet, quel autre nom donner à un père qui tient à marier sa fille au plus offrant sans s'occuper de ses goûts? Il la place, comme si elle était un cheval. "Ce Léandre n'est pas ce qu'il lui faut. Il n'a pas de bien comme l'autre", dit-il pour expliquer sa conduite.

Mais la mise en scène juge cette conduite par le simple fait que de cet homme si puissant dans son ménage elle fait un vieux gâteux, un peu libertin sans doute par-dessus le marché. Ses domestiques doivent lui suggérer constamment ce qu'il doit faire, et c'est l'un d'eux qui finit par découvrir le stratagème qui a permis à Lucinde d'être enlevée par Léandre,

l'homme qu'elle aime et que son père ne veut pas lui donner comme mari.

On trouve ici indiqué clairement ce que tant de lectures "romantiques" ont noyée.

Une lecture différente

Lorsque Sganarelle rencontre Léandre, il commence par refuser de l'aider à enlever la fausse malade, Lucinde. Mais lorsque Léandre sort une bourse, il change du tout au tout:

"... vous êtes honnête homme (dit-il en soupesant la bourse), et je serais ravi de vous rendre service. (...) Vous m'avez donné pour votre amour une tendresse qui n'est pas concevable."

Géronte a le même volte-face un peu plus tard. Lui qui refusait d'accepter Léandre du temps où il n'était qu'un héritier, pourtant riche ("tous ses biens à venir me semblent autant de chansons. Il n'est rien de tel que ce qu'on tient"), change du tout au tout dès l'instant où l'héritage tombe entre les mains du jeune homme.

"Monsieur, j'apprends que mon oncle est mort et que je suis héritier de tous ses biens."

Du coup, plus une hésitation chez Géronte: "Monsieur, votre vertu m'est tout à fait considérable, et je vous donne ma fille avec la plus grande joie du monde."

La différence entre Sganarelle et Géronte est réduite ici à ce qu'elle est: une différence dans les apparences, pas dans le fond.

Dans cette mise en scène, les

deux amoureux ne sont ni touchants, ni romantiques. Leur sexualité les tourmente. Cela étant dit, eux aussi cherchent la respectabilité, et on sent que dans trente ans Léandre pourrait bien ne pas être si différent de Géronte.

Quant à Sganarelle, on a beau rire de lui. La plupart du temps il n'est pas drôle, mais sinistre et méprisable. Benno Besson ne fait aucune concession aux conventions.

Les masques

Dans un monde où les apparences ont pris une importance considérable, où le souci commun est le conformisme, où les gens ont tendance à perdre le contact avec ce qu'ils sont réellement et à se confondre avec le personnage qu'ils se sont créé, cette interprétation et les masques que portent les acteurs prennent une valeur toute particulière, d'autant plus grande qu'il est trois personnages qui jouent à visage découvert.

Ce sont ceux qui, dans la situation où ils se trouvent, n'ont rien à gagner et tout à perdre: Monsieur Robert s'oppose à ce que Sganarelle batte sa femme et se fait maltraiter tant par la femme battue que par le mari violent; quant au paysan Thibaud et son fils Perrin, ils cherchent à guérir une vraie malade. Ces trois visages qui ne font que passer brièvement à travers la pièce sont une mise en perspective des masques que portent les autres, masques qui ne sont pas portés par des personnes, mais par les personnages que ces personnes se jouent à elles-mêmes.

Aucun des personnages masqués n'est innocent, et les masques amplifient ainsi la dénonciation qui fut celle de Molière et que la mise en scène et le jeu (extraordinaire) des acteurs amènent jusqu'à nous — droit au cœur.

Anna Göldi

**ALLEZ-Y
VOIR
VOUS-MÊMES!**

CINÉMA

LAUSANNE, Cinémathèque suisse, Casino de Montbenon, du 18 fév. au 23 mars: 7 films du nouveau cinéma soviétique, plus des films anciens et films de Georges Franju. 021 / 20 93 46.

CHEXBRES, Cinéma de la Grande Salle, ma 26, me 27 fév., 20h30: *Il Bacio di Tosca*, de Daniel Schmid (Suisse, 1984).

ORON-la-Villa, Cinéma d'Oron, ve 22, sa 23 fév., 20h30: *Paris, Texas*, de Wim Wenders.

NYON, le Cinématographe, Cinéma Rex, ma 19 fév., 20h30: *Brel*, de Frédéric Rossif (F., 1981).

SUR VOS ÉCRANS, enfin de bons films se présentent. Le merveilleux film de Paolo et Vittorio Taviani, *Kaos, Contes siciliens*. Et *Le pays où rêvent les fourmis vertes*, de Werner Herzog. *Stranger than paradise*, de Jim Jarmusch. *Les Saints Innocents*, de Mario Camus. *L'Amour à mort*, d'Alain Resnais. *Les Favoris de la lune*, de Otar Iosseliani (cinéaste né en Géorgie). Et toujours *Amadeus*, de Milos Forman. Vient de sortir *Sauvage et beau*, de Frédéric Rossif. Plus qu'un film sur les animaux "une heure et demie de fascination de réalisme imaginaire, un film sur la mé-

moire de l'homme, pour donner à penser avec les yeux de la mémoire", comme le dit Frédéric Rossif qui cite R.M. Rilke: "Les animaux n'ont pas de territoire, ils parcourent l'espace". Un film pour "mieux apprendre à vivre. Créer des oasis de rêve pour les nomades de l'amour. Retrouver un peu de cette lumière que le soleil a prêtée aux flamants roses." F. Rossif est l'auteur de *Le temps du ghetto* (1961), *Mourir à Madrid* (1962) entre autres et il prépare un film "sur les sentinelles de notre mémoire que sont ceux qui disent non, qui ont dit non au nazisme par exemple".

EXPOSITIONS

MOUTIER, Galerie du Club des arts, du 22 fév. au 3 mars: Exposition-vente d'œuvres d'artistes latino-américains *Nuestra America*, au bénéfice des prisonniers politiques d'Amérique latine.

GENÈVE, Salle du Faubourg, jusqu'au 28 fév.: *Les Juifs en Suisse: leur foi, leur passé, leur présent*. (022) 32 96 50.

GENÈVE, Centre genevois de la photographie, Salle Patiño, jusqu'au 25 fév., 16-21h: *Photographies de mariage*, collection de Lorenzo Merlo (de la Galerie Canon à Amsterdam).

Le Théâtre Populaire Romand (TPR)

présente son spectacle *Blaise Cendrars* à NEUCHÂTEL, ma 19 fév., 20h30, Théâtre (loc.: (038) 25 05 05); BIENNE, me 20 fév., 20h30, Aula de l'Ecole professionnelle (loc.: (039) 23 05 66); LA CHAUX-DE-FONDS, sa 23 fév., 20h30, Beau-Site (loc.: (039) 23 05 66); YVERDON, ma 26 fév., 20h30, Théâtre municipal (loc.: (024) 21 99 22).

MONTREUX

Casino

ve 1er mars, 20h30: *Charlétie Couture*.

GENÈVE

Le Théâtre Saint-Gervais et l'AMR présentent: *AMR JAZZ FESTIVAL 1985*, du 15 fév. au 2 mars. *Ray Anderson Trio*, Sud des Alpes, lu 25 fév. *Sam Rivers Quartet*, Théâtre Saint-Gervais, MJC, 5, rue du Temple, ma 26 fév. *World Saxophone Quartet*, Th. St-Gervais, me 27 fév. *La Marmite infernale* (14 musiciens), St-Gervais, je 28 fév. *Paul Motian* — *Bill Frisell* — *Joe Lovrano Trio*, Sud des Alpes, ve 1er mars. *Albert Mangelsdorf* — *Han Bennink* — *Peter Brotzmann Trio*, Sud des Alpes, sa 2 mars. Martin Y Onzerocks

l'événement

40e anniversaire de la libération d'Auschwitz :

A QUOI SERVAIENT LES CAMPS NAZIS?

Le 40e anniversaire de la libération du camp d'Auschwitz rappelle au monde entier la barbarie nazie. Est-il vraiment nécessaire de réveiller ce passé? N'a-t-on pas déjà vu cent fois ces corps squelettiques, ces fours crématoires?

On ne les montrera jamais assez. Cette société a déjà suffisamment tendance à banaliser la violence, des histoires de cow-boys (l'ancien "job" de Reagan!) à la terreur institutionnelle des dictatures. Rappeler les camps, c'est montrer jusqu'où peut conduire le terrorisme d'état. Personne ne doit l'ignorer. Mais l'enfer des camps n'est, le plus souvent, montré que pour lui-même, comme une bideuse déformation, une absurde folie, hors du temps et de la société qui l'ont produites. Or quand des centaines de milliers de "fous", installés au pouvoir, exécutent des millions de gens, la seule psychologie devient impuissante. Car le problème est social.

Construits dès le début du régime nazi, les camps de concentration ont d'abord servi à éliminer toute opposition, avant tout les syndicats et les partis communiste, socialiste allemands, forts de centaines de milliers de membres en 1933. Avant de soumettre l'Europe, Hitler a dû asservir la classe ouvrière allemande.

Fièrement, le régime nazi affirmait avoir endigué le chômage : de 4,7 millions en 1933, le nombre des chômeurs était tombé à 429 000 en 1938. Chiffres trompeurs! Des dizaines de milliers de militants croupissaient et mourraient déjà dans les camps, les femmes avaient été renvoyées au foyer et 250 000 jeunes étaient embrigadés, dès 1933, dans le travail obligatoire. Mais surtout, la menace des camps permettait de discipliner toute la classe ouvrière, au service de l'effort de guerre et des trusts qui en tiraient leurs profits. Tandis que les bénéfices passaient de 6,6 milliards de DM en 1933 à 15 milliards en 1938, les salaires des ouvriers stagnaient ou même reculaient, l'horaire de travail augmentait : "un phénomène unique dans l'histoire du salariat", souligne Bettelheim¹. On ne saurait mieux illustrer le rôle essentiel du fascisme : écraser la classe ouvrière pour restaurer les profits des grands capitalistes.

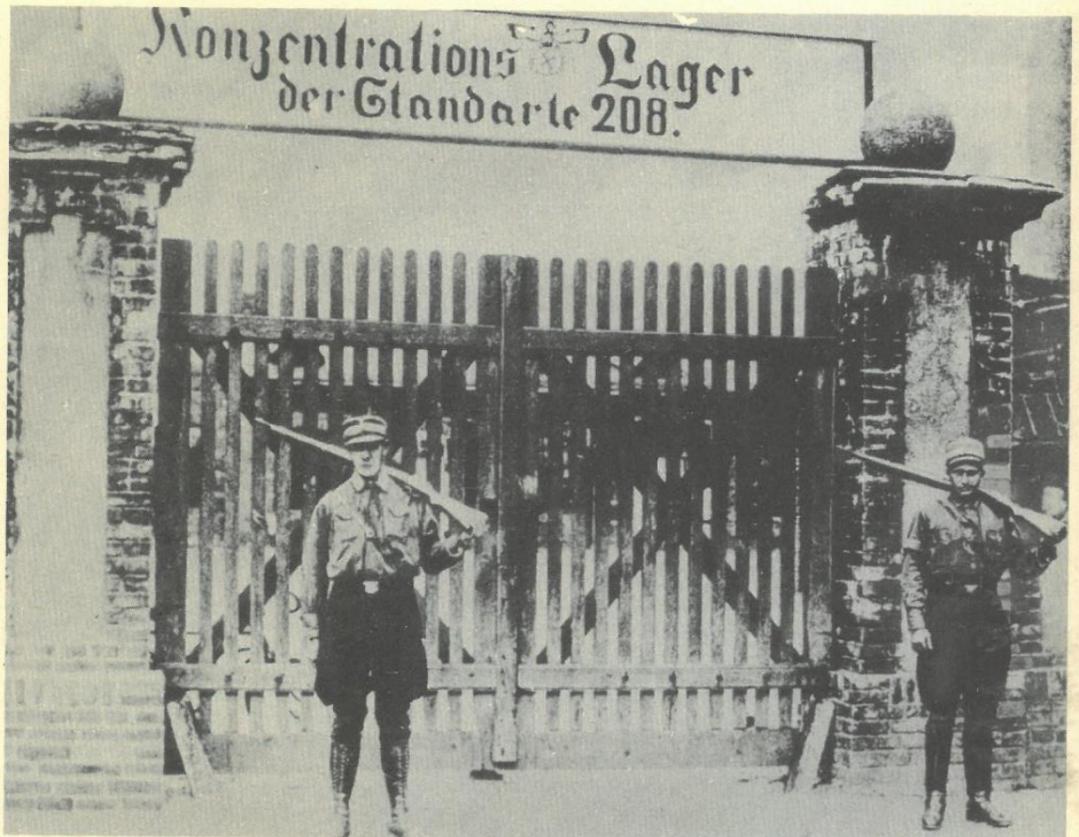
La terreur généralisée

La guerre, c'est-à-dire la conquête de marchés pour les trusts

allemands, était l'aboutissement inévitable de cette logique. Dès lors, les camps de concentration — système pénitencier de l'Etat fasciste — deviennent l'instrument de la terreur généralisée contre les peuples soumis. L'instruction du général Keitel du 12 décembre 1941, appelée "Nuit et Brouillard", l'explique : "Un effet d'intimidation durable ne peut être obtenu que par des condamnations à mort ou par des mesures telles qu'elles laissent la famille dans l'incertitude quant au sort du détenu. C'est à cet objectif que répond le transfert en Allemagne."

La fonction première des camps nazis, instruments de terreur sur la population, c'est en somme le système pénitencier porté à l'absolu : tous ceux qui ne se plient pas à l'ordre nazi sont coupables. Et les camps regorgent, à côté des politiques — minoritaires — de droits communs, de condamnés pour n'importe quel "délit" futile. Le racisme en constitue le ciment idéologique, contre les "hommes inférieurs" et surtout les Juifs, voués à l'extermination, au génocide.

David Rousset, interné à Buchenwald, a décrit en 1945 cet "univers concentrationnaire"². La mort n'y a plus de sens. "L'expiation seule peut être satisfaisante, apaisante pour les Seigneurs. Les camps de concentration sont l'étonnante et complexe machine de l'expiation. Ceux qui doivent mou-



Camp de concentration à Berlin en 1933. Les camps de concentration ont d'abord servi à détruire toute opposition au régime nazi.

rir vont à la mort avec une lenteur calculée..."

La "pénitence" à échelle de masse. Le fascisme a ici repris un mécanisme de l'appareil d'Etat bourgeois pour le pousser à l'extrême.

Mais comme le décrit Rousset avec génie, ce système portait avec lui toutes les tares classiques de l'appareil d'Etat : dans les camps, les SS régnaient par une "bureaucratie de détenus", privilégiés (ration supplémentaire, cigarettes, droit de frapper les autres) mais envoyés à la mort si la discipline ne suivait pas. Les camps de concentration, s'ils ont été une "hideuse déformation", ont été la déformation de quelque chose qui

ET LE GOULAG ?

Le stalinisme aussi a érigé ses camps. Dans les années trente, les grands procès, l'extermination de l'opposition, la déportation des "koulaks" (gros paysans — en fait, toute la paysannerie a été touchée par la collectivisation forcée), l'antisémitisme aussi sont allés de pair avec la stabilisation du régime bureaucratique. Ce régime a imposé de tels taux de croissance à la jeune économie planifiée qu'il exigeait un effet de travail surhumain : le "stakhanoviste" en était le modèle, la terreur l'instrument de contrainte. Le stalinisme a forgé ainsi un régime d'inégalités sociales, de privilèges bureaucratiques et de toute-puissance étatique où les méthodes sont semblables à celles de l'Etat bourgeois (et souvent, d'ailleurs, copiées sur elles). C'est pourquoi il n'a rien à voir avec le socialisme! Si le fascisme est né de la décomposition du capitalisme allemand, le stalinisme a greffé, sur une économie planifiée, toutes les tares héritées de l'Etat bourgeois — y compris les camps — pour préserver les privilèges de la caste bureaucratique.

existait — et existe toujours. La caricature de l'Etat bourgeois, coupé de la population (les SS vivent hors du camp) et chargé de la discipliner. Ou si l'on préfère : un Etat bourgeois "adapté" aux conditions exceptionnelles de la guerre et de la conquête des marchés européens par la grande industrie allemande.

Camps de la mort, camps de travail

Dès 1942, les besoins de la guerre ont d'ailleurs donné toute sa mesure à cette affirmation. Le régime pénitencier des camps devient un formidable instrument de travail forcé. L'Obergruppenführer des SS, Pohl, explique le 30 avril 1942 : "La guerre a changé la structure des camps... La garde des détenus pour des raisons de sécurité ou de redressement n'est plus au premier plan. Le centre de gravité s'est maintenant déplacé vers les besoins économiques".

Les camps de concentration deviennent ainsi le régime d'exploitation du travail d'autrui poussé à son paroxysme. La main-d'œuvre est disponible, sans cesse renouvelée par les déportations. Une main-d'œuvre qu'on peut donc "anéantir au travail" comme le dit Himmler. L'ordonnance de Pohl soulignait que "la durée du travail ne comporte pas de limite". Quant aux frais de reconstitution de la force de travail des détenus, ils sont réduits à l'extrême : une mauvaise bouillie et un dortoir pouilleux.

Tout ce peuple concentrationnaire travaille pour l'industrie allemande. Sur 190 000 ouvriers du trust Krupp, 69 000 sont des déportés civils de l'Est, 23 000 des prisonniers de guerre, 5000 viennent des camps. I.G. Farben, trust de la chimie qui fournit les gaz d'Auschwitz, installe une usine de caoutchouc synthétique près du camp². A Buchenwald, la fabrique souterraine des V2, Dora, l'enfer du camp, absorbe pour des semaines les hommes sous terre³.

Mais ce changement dans le rôle des camps fait naître des contra-

dictions. La répression est telle que la "main-d'œuvre" a un mauvais rendement. Himmler signale, en 1942, que la mortalité est trop élevée. Et Rousset note : "La nourriture améliorée, les Reviere (infirmières, réd.) ouverts en fonction de rendements imposés : mesures défaites quotidiennement par les traitements non abolis des camps". On pourrait y ajouter, à Buchenwald, l'armement clandestin des détenus, organisé par les communistes, grâce au travail dans l'industrie d'armement⁴. Même dans les camps de la mort, les contradictions de l'exploitation du travail ne disparaissent pas totalement...

Une société en décomposition

"La haine insensée qui préside et commande toutes ces entreprises est faite du spectre de toutes les rancœurs, de toutes les ambitions mesquines déçues, de toutes les envies, de tous les désespoirs engendrés par l'extraordinaire décomposition des classes moyennes allemandes dans cet entre-deux-guerres"³. Après la crise et les faillites, le petit bourgeois pouvait enfin devenir "patron" — un SS. Mais petit patron, soumis à la hiérarchie nazie, aux commandements et aux exigences des trusts et de l'état-major.

Sous leur forme hideuse de barbarie, les camps ont été l'Etat bourgeois et le régime de l'exploitation de l'homme par l'homme poussés à leur extrême limite. Au paroxysme de la pourriture, comme l'était la société qui les a engendrés. Ils ne pouvaient durer "mille ans", comme l'avait prédit le Führer...

M. Thévenaz

1. R. Bettelheim. *L'économie allemande sous le nazisme*. Maspéro.

2. G. Badia. *Histoire de l'Allemagne contemporaine*. Editions Sociales.

3. D. Rousset. *L'univers concentrationnaire*. 1945, réédité Ed. de Minuit.

4. J. Semprun. *Quel beau dimanche*. Grasset.